

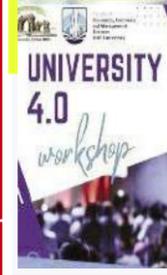


ELLE A PRIS LE MEILLEUR SUR LA KAZAKHE MULDIR EN FINALE DE LA LIGUE MONDIALE DE KARATÉ-DO
CYLIA OUIKÈNE REMPORTE LA MÉDAILLE D'OR

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 17 MARS 2025 // N°1033 // PRIX 20 DA



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
TOURNÉ RÉSOLUTION VERS L'UNIVERSITÉ 4.0

P.2

SAISIE AU PORT D'ANNABA DE 34 CONTENEURS CHARGÉS DE BANANES

L'ÉTAT DÉCLARE LA GUERRE À LA SPÉCULATION



AVANT LE DÉBUT DE CHAQUE RAMADHAN, LES AUTORITÉS COMPÉTENTES, CELLES CHARGÉES DE LA RÉGULATION DU COMMERCE, AVERTISSENT ET PRÉVIENNENT LES CONTREVENANTS CONTRE TOUTE MANŒUVRE SPÉCULATIVE.

Lire en page 3

SAHARA OCCIDENTAL

RABAT EXPULSE DES AVOCATS VENUS ENQUÊTER SUR LA RÉPRESSION

P.4

MALGRÉ LE CESSÉZ-LE-FEU

L'ENTITÉ D'OCCUPATION POURSUIT SES MASSACRES

P.4



LIVRAISON DE LOGEMENTS

LES INSTRUCTIONS DE BELARIBI POUR ÉVITER LES RETARDS

LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, MOHAMED TARIK BELARIBI, A DONNÉ DES INSTRUCTIONS POUR LE PAIEMENT DES FACTURES DES ENTREPRISES DE RÉALISATION, L'ACHÈVEMENT DE TOUS LES PROJETS LIÉS À L'AMÉNAGEMENT DES LOTISSEMENTS SOCIAUX ET POUR AJUSTER LE CALENDRIER ANNUEL DES CONSOMMATIONS EN FONCTION DES CONTRATS CONCLUS.

Lire en page 5

ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

Tourné résolument vers l'université 4.0

Hakim H.

Le secteur de l'enseignement supérieur, qui a engagé ces dernières années des réformes de modernisation profondes avec l'introduction de la numérisation, l'encouragement de l'innovation et la réalisation d'infrastructures de pointe, s'engage résolument vers l'université de quatrième génération. C'est en tout cas ce qu'a affirmé le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, dans une allocution prononcée lors d'une journée d'études organisée à l'École nationale supérieure des mathématiques (ENSM) de Sidi Abdallah, à l'occasion de la Journée internationale des mathématiques. « Nous avons désormais atteint tous les objectifs assignés à l'université de troisième génération. Nous allons tout mettre en œuvre pour préparer résolument l'université du futur, celle qui sera à l'écoute des préoccupations des citoyens et capable de résoudre les problèmes sociaux-économiques et de contribuer efficacement au progrès économique du pays », a-t-il en effet déclaré. Dans ce cadre, il a mis en avant l'importance d'encourager et de renforcer l'enseignement des mathématiques, de l'intelligence artificielle et de l'informatique, en affirmant que les mathématiques sont l'une des clés de l'avenir de l'Algérie. À l'appui de cette affirmation, Baddari a indiqué que les mathématiques occupent une place stratégique dans le monde contemporain et constituent un enjeu de puissance. Le ministre a partagé dans la foulée des statistiques pour mettre en lumière les efforts consentis par l'Algérie dans ce domaine, montrant ainsi les avancées significatives dans le processus de mise en place de l'université de demain, moderne et performante. En 2025, l'Algérie compte 22 000 étudiants en mathématiques, 70 000 en informatique et 5 000 en intelligence artificielle. « Nous avons pris de bonnes mesures pour promouvoir les mathématiques en Algérie et nous ne pouvons qu'être fiers auprès des autres nations des résultats que nous avons obtenus dans les compétitions internationales de mathématiques », a déclaré le ministre, qui estime que ces chiffres et les résultats des étudiants algériens dans les compétitions internationales de mathématiques, où plusieurs lycéens ont remporté des médailles, sont suffisants pour expliquer les avancées enregistrées par l'Algérie dans ce domaine. La transition vers les mathématiques appliquées fait partie également de la stratégie mise en place par le ministre Baddari, qui juge nécessaire d'orienter l'enseignement vers les mathématiques appliquées, notamment dans les domaines économiques et technologiques. Grâce à toutes ces réformes, l'université algérienne deviendra, dans peu d'années, non seulement en Afrique, l'une des leaders dans les domaines des mathématiques et de l'intelligence artificielle.

H. H.

61 BIENS IMMOBILIERS OCCUPÉS PAR LA FRANCE SUR LE SOL ALGÉRIEN

Quand la France accuse l'Algérie en oubliant ses propres privilèges

Pendant que Bruno Retailleau et l'aile dure de la droite française s'évertuent à dresser l'Algérie en éternel « profiteur », Alger choisit une approche plus factuelle, met cartes sur table et rafraîchir les mémoires sur un certain nombre d'avantages français soigneusement passés sous silence.

Aïda Mouni

La convocation, la semaine dernière, de Stéphane Romatet, ambassadeur de France en Algérie, par le ministre algérien des Affaires étrangères n'a rien d'anodin. L'objet du rappel à l'ordre ? Une asymétrie criante dans les relations bilatérales, notamment sur la question des biens immobiliers français en Algérie, dont la France bénéficie à des conditions défiant toute concurrence. Si Paris veut rouvrir le débat sur les privilèges, alors qu'elle se prépare à en assumer toutes les conséquences. Car cette fois, l'addition risque d'être salée pour l'Élysée. Au cœur de cette générosité unilatérale, l'ambassade de France en Algérie, un vaste domaine de 140.000 mètres carrés sur les hauteurs d'Alger, l'un des quartiers les plus prisés de la capitale. Un emplacement qui, s'il était soumis aux lois du marché, représenterait une manne colossale. Pourtant, le loyer versé par Paris est dérisoire, à tel point qu'il ne couvrirait même pas le prix d'un studio en banlieue parisienne. Autre aberration, la résidence de l'ambassadeur de France, « Les Oliviers », un palais de 40.000 mètres carrés avec jardins et vue imprenable sur la baie d'Alger. Jusqu'en août 2023, ce bijou immobilier était cédé au franc symbolique, sans la moindre

révision de bail depuis 1962. Un privilège que la France n'a, bien entendu, jamais consenti à l'Algérie sur son propre sol. Et cette hégémonie foncière ne s'arrête pas là, 61 biens immobiliers sont ainsi occupés par la France en Algérie, souvent à des conditions défiant toute logique économique. Mais lorsque Paris évoque une relation déséquilibrée, ces chiffres disparaissent mystérieusement du discours officiel. Depuis plusieurs mois, Retailleau et ses alliés s'acharnent sur l'accord franco-algérien de 1968, dénonçant un « privilège migratoire » accordé aux Algériens. Un refrain éculé qui masque une vérité bien moins reluisante pour la France. Car si cet accord a facilité l'installation de travailleurs algériens en France, c'est bien Paris qui en a été le principal bénéficiaire. Dès les années 1950 et 1960, la reconstruction économique française s'est appuyée sur une main-d'œuvre algérienne sous-payée, affectée aux chantiers, aux usines, aux hôpitaux, sans laquelle le « miracle économique » français n'aurait tout simplement pas eu lieu. Aujourd'hui encore, les travailleurs algériens et leurs descendants occupent des postes-clés dans les services publics, la santé, l'industrie et les infrastructures, garantissant à la France une force de travail hautement qualifiée. Mais plutôt que

de reconnaître cette réalité, Paris préfère entretenir un mythe, celui d'une immigration qui coûterait plus qu'elle ne rapporte. Autre angle mort du débat, les accords économiques, notamment celui de 1994, censé structurer les relations commerciales entre les deux pays. Dans les faits, il s'est surtout traduit par une ouverture massive du marché algérien aux entreprises françaises, tandis que les opportunités pour les sociétés algériennes en France sont restées limitées, voire inexistantes. Total, Renault, Alstom, Sanofi et bien d'autres mastodontes français ont engrangé des bénéfices colossaux en Algérie, bénéficiant d'exonérations fiscales, de facilités d'implantation et d'un accès privilégié aux ressources locales. En revanche, combien d'entreprises algériennes ont pu prospérer en France dans des conditions équivalentes ? Aucune. Et pourtant, lorsqu'il s'agit de parler de « dépendance », c'est toujours l'Algérie qui est pointée du doigt. L'ingratitude économique a rarement été aussi bien maquillée. Pendant des décennies, Paris a dicté les règles du jeu, imposant ses conditions tout en bénéficiant d'un laxisme diplomatique. Cette époque est terminée. En convoquant son ambassadeur, Alger envoie un signal clair : l'ère des privilèges à sens unique touche à sa fin. **A. M.**

RETAILLEAU MENACE DE DÉMISSIONNER, SI L'ÉLYSÉE NE DURCIT PAS LE TON FACE À ALGER

D'une surenchère politique à l'autre

Karima Baba Aïssa

Paris multiplie les provocations envers Alger, sur fond de surenchère politique à droite. Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur, menace de quitter le gouvernement si l'Élysée ne durcit pas le ton face à l'Algérie. Le ton monte au sein du gouvernement français sur la gestion du dossier algérien. Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur, a ouvertement menacé, samedi 15 mars, de démissionner si la France renonçait à une logique de confrontation avec Alger. Au cœur du bras de fer, la question du rapatriement des ressortissants algériens en situation irrégulière en France et la remise en cause de l'accord bilatéral de 1968, qui encadre leur statut sur le sol français. Dans un entretien accordé au Parisien, Retailleau s'est montré catégorique : « Tant que j'ai la conviction d'être utile et que les moyens me sont donnés, je serai mobilisé. Mais si on me demandait de céder sur ce sujet majeur pour la sécurité des Français, évidemment que je le refuserais. » Avant d'ajouter : « Je ne suis pas là pour une place, mais pour remplir une mission : protéger les Français ». Cette offensive s'inscrit dans une radicalisation du discours gouvernemental à l'égard de l'Algérie, à l'heure où la droite et l'extrême droite françaises rivalisent de surenchère

sur les questions migratoires. Retailleau, candidat à la présidence du groupe LR au Sénat, prône une « riposte graduée » à l'égard d'Alger, une terminologie martiale qui trahit la volonté d'instaurer un rapport de force frontal avec le voisin maghrébin. Le ministre de l'Intérieur a choisi de mettre en avant la soixantaine de ressortissants algériens sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) pour justifier l'escalade diplomatique. Parmi eux, l'auteur présumé d'un attentat survenu à Mulhouse le 22 février, un cas immédiatement instrumentalisé pour exiger une coopération algérienne renforcée. En réalité, la crispation actuelle trouve son origine dans une décision bien plus politique : la reconnaissance par Emmanuel Macron, en juillet dernier, de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. Un revirement diplomatique majeur, en totale contradiction avec le droit international, qui a provoqué un refroidissement immédiat des relations entre Paris et Alger. Depuis, la France peine à rétablir un dialogue apaisé avec son ancien partenaire stratégique en Afrique du Nord. Retailleau, lui, pousse pour une remise en cause pure et simple de l'accord franco-algérien de 1968, un texte qui garantit un régime migratoire spécifique aux Algériens en France. Ce n'est pas la première fois que la droite

française tente de le dénoncer : en décembre 2023, les députés LR avaient déjà déposé une proposition en ce sens, sans succès. Tandis que Bruno Retailleau s'agit et multiplie les déclarations martiales, Emmanuel Macron tente de sauver les apparences. Officiellement, l'Élysée parle de « renégociation » plutôt que de « dénonciation » de l'accord de 1968, comme pour masquer l'impuissance d'une diplomatie réduite à des gesticulations. Mais en coulisses, Paris ne sait plus sur quel pied danser : brandir la menace d'une rupture totale ou reculer discrètement face à l'intransigence d'Alger. De son côté, François Bayrou, tout juste installé à Matignon, a cru bon de donner un ultimatum de six semaines à l'Algérie pour qu'elle accepte le retour forcé de ses ressortissants. Une posture plus proche du théâtre que de la politique, tant Alger n'a jamais cédé aux pressions, encore moins lorsqu'elles s'accompagnent d'un ton menaçant. Entre calculs électoraux et nostalgies postcoloniales, Paris semble déterminé à relancer une politique de bras de fer avec Alger. Mais à force de privilégier la confrontation, l'exécutif français pourrait bien se heurter à une réalité géopolitique plus complexe, où l'Algérie n'est plus ce partenaire malléable que certains, à Paris, rêvent encore de dompter. **K. B. A.**

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE :

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

« POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

SAISIE AU PORT D'ANNABA DE 34 CONTENEURS CHARGÉS DE BANANES

L'Etat déclare la guerre à la spéculation

Les services des Douanes algériennes ont saisi, hier, au port d'Annaba, 34 conteneurs chargés de bananes destinées à la spéculation. Dans une déclaration à la presse, le directeur général des Douanes, Abdelhafid Bakhouché, a souligné que la quantité de bananes saisie, chargée dans 34 conteneurs, dépassait les 800 000 kg.

Comme la pomme, les figues ou les dattes dont les prix ont atteint des seuils intolérables, la banane, même si elle se vend sur les marchés européens à hauteur de 140 dinars algériens, est cédée actuellement chez nous entre 700 et 800 dinars algériens. Ce qui n'a pas manqué de susciter de vives réactions sur les réseaux sociaux, et même l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a publié un communiqué dans lequel elle a pointé du doigt certains importateurs. À cause du bruit causé par ses prix élevés, le fruit a commencé subitement, par le fait des spéculateurs, à disparaître des étals et à se faire rare. C'est dans ce contexte que les services des Douanes algériennes ont saisi, dimanche, au port d'Annaba, 34 conteneurs chargés de bananes destinées à la spéculation. Dans une déclaration à la presse, le directeur général des Douanes, Abdelhafid Bakhouché, a souligné que la quantité de bananes saisie, chargée dans 34 conteneurs, dépassait les 800 000 kg. Il a affirmé qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire. L'État déclare ainsi la guerre à la spéculation, en appliquant la loi dans toute



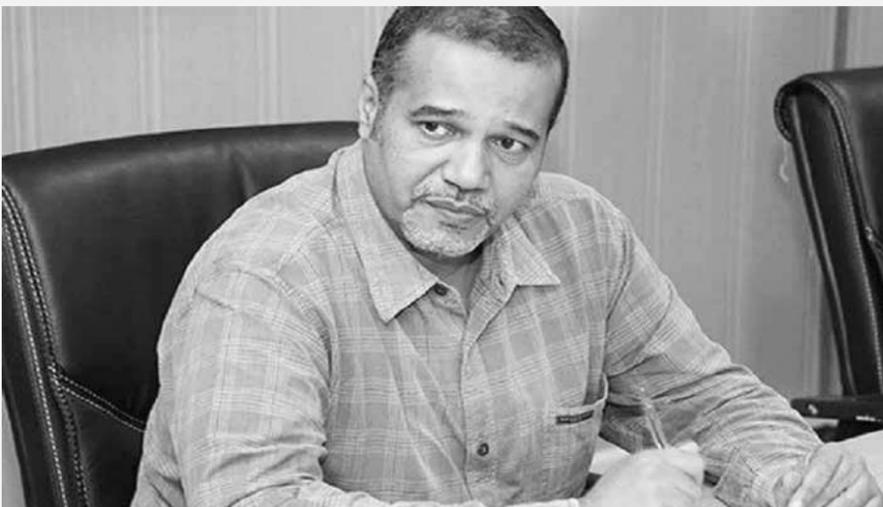
sa vigueur. Dans des déclarations récentes, le ministre de la Justice avait insisté auprès des juges et procureurs pour que la loi soit « appliquée dans toute sa rigueur contre qui-conque tente de spéculer sur les prix ou de créer des pénuries », d'autant plus, a-t-il rappelé, que « nous sommes aux portes du mois de Ramadan. » « Le devoir national et l'engagement juridique imposent de

faire face avec fermeté, tout en respectant la loi, aux atteintes à l'économie nationale et à la sécurité des personnes et des biens », a ajouté Lotfi Boudjema, tout en appelant les magistrats à « intensifier la coopération avec les différents services de sécurité qui, eux aussi, fournissent des efforts colossaux pour lutter contre ces fléaux ». Fin 2021, l'Algérie avait adopté une nouvelle loi

de lutte contre la spéculation, prévoyant de très lourdes peines contre les spéculateurs, allant jusqu'à 30 ans de prison, voire la perpétuité dans certains cas. L'application rigoureuse des dispositions de cette loi a permis de réduire sensiblement la spéculation et les pénuries, notamment des produits de large consommation subventionnés.

H.H.

Appel à une consommation plus responsable



L'importance d'adopter un modèle de consommation responsable et respectueux de l'environnement a été soulignée lors d'une conférence scientifique placée sous le thème « Une transition juste vers des modes de vie durables ». Organisée samedi soir à Alger par l'Association de protection et d'orientation des consommateurs et de leur environnement (APOCE), cette rencontre a marqué la célébration de la Journée mondiale des droits des consommateurs coïncidant avec le 15 mars de chaque année. Dans une allocution lue en son nom par le directeur géné-

ral de l'Environnement et du Développement durable au ministère, Messaoud Tebani, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a insisté sur la nécessité de revoir le modèle de consommation et de production dans un contexte marqué par les transformations environnementales et économiques ainsi que les changements climatiques. « Les consommateurs, en tant que force motrice, jouent un rôle crucial dans la transition vers une consommation plus consciente et responsable », a-t-elle affirmé, mettant en avant « les efforts du Gou-

vernement pour établir un cadre juridique et réglementaire strict en faveur d'un modèle de développement plus durable ». La ministre a également mis en exergue les mesures prises pour encourager les entreprises à adopter des pratiques durables et à favoriser l'économie circulaire. De son côté, l'expert en économie circulaire, Walid Hadjadj, a souligné l'interdépendance entre économie circulaire et consommation responsable, affirmant que ces approches visent à réduire l'impact environnemental tout en promouvant un modèle économique viable sur le long terme. Se félicitant de la récente modification de la loi 01-19 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, il a indiqué que cette réforme constitue « un pas décisif vers la consolidation de l'économie circulaire et la transition vers une économie verte en Algérie ». Le président de l'APOCE, Mustapha Zebdi, a quant à lui insisté sur l'importance d'une mobilisation collective des différents acteurs pour promouvoir un modèle de consommation responsable et écologique. Il a, à ce titre, réaffirmé l'engagement de l'APOCE à poursuivre son travail de sensibilisation et d'orientation des consommateurs, afin d'ancrer une culture de consommation responsable, de défendre les droits des consommateurs et d'améliorer la qualité des services qui leur sont offerts.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

La banane, quelle histoire !

PAR MEROUANE KORSO

Avant le début de chaque ramadhan, les autorités compétentes, celles chargées de la régulation du commerce, avertissent et préviennent les contrevenants contre toute manœuvre spéculative. Sur le papier, cela marche bien et les communiqués officiels réconfortent. Sauf que cela ne fonctionne pas comme ça, et que le marché des biens de consommation, les fruits, légumes et viandes, les produits les plus consommés durant ce mois sacré, obéissent quant à eux à une autre logique. Certes, il ne faut pas pointer du doigt à chaque hausse des prix la spéculation ou les manœuvres d'enrichissement illicités, et oublier qu'il y a le phénomène naturel de toute économie, celui de l'inflation. Sauf que durant ce mois de ramadhan, et en dépit des avertissements du ministère du Commerce, un produit a défrayé la chronique, et s'est taillé une belle réputation de fruit inabordable pour les Algériens. À plus de 700 da/kg juste la veille ou un jour après le début du mois sacré, alors qu'elle était cédée à moins de 450 da/kg durant tout le mois de janvier et de février, la banane et les circuits de commercialisation de ce fruit, le plus consommé dans le monde, ont mis en évidence un défaut de contrôle ou de maîtrise de ce marché particulier. Suffisant pour que les plus hautes autorités du pays interviennent pour stopper d'une part la mascarade de la hausse des prix de ce produit, ensuite opérer une saisie très médiatisée au port d'Annaba de 34 conteneurs chargés de bananes, soit 800 tonnes. Au-delà de cette saisie, il y a lieu de se poser la question : quel est son prix sur les marchés internationaux pour qu'il nous revienne si exorbitant dans nos couffins ? En fait, le marché international de la banane se divise en deux compartiments : celui de la banane-dollar cultivée dans les pays d'Amérique centrale et latine (Costa Rica, Panama, Honduras notamment), aux mains des grandes multinationales fruitières US, et la banane-CFA, cultivée en Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Cameroun, Bénin) régie par les accords préférentiels de Lomé dont le prix est indexé à la monnaie unique européenne. Et donc, tout le marché mondial de la banane est régi par les règles commerciales édictées par l'OMC, et basé sur la concurrence. Le prix, par exemple, de la banane sur le marché français en date de février 2025 oscillait en moyenne entre 0,75 et 0,86 euro. Et encore, il s'agit de la banane des DOM-TOM, c'est-à-dire soutenue par Bruxelles, alors que celle d'Amérique centrale n'est pas protégée et coûte encore moins cher. Sur le marché de Londres, le prix moyen hebdomadaire actuel des bananes était de 0,94 £/kg pour les bananes du Costa Rica, stable par rapport à la semaine dernière, les bananes du Panama se sont vendues à 0,90 £/kg et celles du Guatemala à 0,89 £. Faites vos comptes. On comprend alors le ministre du Commerce lorsqu'il avait dit que normalement la banane ne devrait pas coûter plus de 250 dinars au consommateur algérien.

M. K.

AU MAROC

La colère monte, les prix s'envolent

Les étals renversés, les cris, la colère palpable, au marché hebdomadaire de Hermoumou (Ribate El Kheir), dans la province de Sefrou, les tensions ont atteint un point de rupture. Une vidéo largement relayée par la presse marocaine, notamment Hespess, montre des acheteurs furieux s'en prenant aux marchands. En cause, une hausse «vertigineuse» des prix des denrées alimentaires, particulièrement en ce mois de Ramadan 2025, où les foyers marocains peinent à remplir leurs paniers. Face à cette vague de mécontentement, les autorités locales ont dû mobiliser des renforts de sécurité venus de Sefrou et de Fès pour tenter de rétablir le calme. Mais la scène de chaos à Hermoumou n'est pas un cas isolé. Quelques jours plus tôt, le marché de Bni Frassen, dans la province de Taza, avait été le théâtre d'une agitation similaire. Depuis plusieurs mois, les Marocains font face à une inflation galopante. Poissons, viandes rouges et blanches, fruits et légumes, rien n'échappe à cette flambée des prix. Une situation aggravée par une spéculation jugée incontrôlée et une réponse gouvernementale jugée inexistante. Le journal H24info évoque l'angoisse des autorités locales face à une possible généralisation des protestations, faute de mesures concrètes contre les intermédiaires et les spéculateurs. «Les autorités locales vivent dans l'angoisse que ces protestations se propagent à d'autres villes et villages, en l'absence de mesures gouvernementales pour contenir l'impunité des spéculateurs responsables de la hausse des prix», écrit le média. Le malaise social est profond. «Les prix flambent, les salaires stagnent, et les familles n'y arrivent plus», témoigne un habitant de Fès, joint par téléphone. «Chaque semaine, on découvre de nouveaux tarifs. Tout est devenu un luxe, même les produits les plus basiques», ajoute-t-il. En 2024, le taux de chômage a atteint 13,3 %, alimentant un climat de «frustration» généralisée, en particulier chez les jeunes. L'Union marocaine du travail (UMT), principal syndicat du pays, a tenté de sonner l'alarme en février dernier, en appelant à une grève générale. Parmi ses revendications : «un plafonnement des prix, une lutte effective contre la spéculation et des mesures urgentes pour préserver le pouvoir d'achat». Un appel resté lettre morte. Face à la crise, le roi Mohammed VI a pris une initiative inédite, il a proposé aux Marocains de renoncer au sacrifice du mouton pour l'Aïd-el-Adha 2025. Un geste symbolique, justifié par les difficultés économiques croissantes des foyers marocains. Si certains économistes saluent cette suggestion, estimant qu'elle permettrait de soulager temporairement les ménages et d'éviter une nouvelle flambée des prix du bétail, d'autres y voient un aveu d'échec des politiques économiques du gouvernement Akhannouch. «Le sacrifice du mouton est une tradition profondément enracinée. Proposer d'y renoncer est une manière implicite de reconnaître que la situation est grave», explique un analyste économique basé à Rabat. Sur les réseaux sociaux, la mesure fait déjà débat. «Ils veulent qu'on renonce à une tradition pour masquer leur incompétence», s'indigne un internaute. Derrière cette annonce royale, c'est bien le spectre d'une contestation sociale massive qui inquiète le pouvoir. L'explosion des prix, le chômage et l'absence de réponses concrètes risquent de transformer la grogne populaire en un mouvement de contestation plus large. À l'approche de l'été, la question n'est plus de savoir si la colère va s'éteindre, mais bien jusqu'où elle pourrait aller.

Y.B.

MALGRÉ LE Cessez-le-feu

L'entité d'occupation poursuit ses massacres

Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, l'armée d'occupation israélienne a reconnu hier avoir assassiné 6 Palestiniens dans la bande de Gaza, dont un prisonnier libéré. Cela porte le bilan de l'agression à 48 572 martyrs.

Boualem B.

Pour justifier cet acte lâche, le porte-parole de l'armée d'occupation pour les médias arabes a affirmé que les six Palestiniens assassinés «maniaient un drone qui visait les forces de Tsahal opérant dans la bande de Gaza». Samedi, une dizaine de Palestiniens, dont neuf travaillaient pour une organisation caritative et un enfant, ont été tués lorsque les forces d'occupation les ont pris pour cible dans la région de Beit Lahia, dans le nord de la bande de Gaza. Contrairement aux allégations de l'occupation sioniste, le directeur du bureau des médias du gouvernement à Gaza, Ismail al-Thawabta, a déclaré dans un communiqué que «l'horrible massacre perpétré par l'armée d'occupation israélienne dans la région de Beit Lahia a causé la mort d'une dizaine de personnes, dont un enfant et neuf hommes travaillant dans une institution caritative qui effectuait un travail humanitaire dans les abris et les centres de déplacement. Des sources médicales de leur côté ont rapporté samedi que «l'enfant Yamen al-Hamlawi a été tué d'une balle dans la tête, tandis qu'une femme a reçu une balle dans le dos, à Beit Lahia». Le Bureau a annoncé qu'Israël avait tué au total plus de 150 Palestiniens depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu le 19 janvier dernier, dont 40 au cours des deux dernières semaines. Si l'armée d'occupation a rendu public certains noms des personnes assassinées samedi dernier, elle a



fait le black-out sur les assassinats précédents. Est-ce une nouvelle stratégie d'information pour faire pression sur la résistance pour qu'elle accepte la proposition de prolongement de la première phase ? C'est certain, car l'entité d'occupation, sans reprendre à grande échelle son agression, mène chaque jour des actions ciblées. En effet, ce dimanche, un citoyen palestinien est tombé en martyr après avoir été pris pour cible, avec d'autres citoyens, par un drone de l'armée d'occupation dans la ville de Juhor ad-Dik, dans le centre de la bande de Gaza. Des sources médicales ont déclaré à ce sujet : «Un martyr est arrivé à l'hôpital à la suite du bombardement d'un groupe de citoyens à Juhor ad-Dik, à l'est de la région centrale de la bande de Gaza. D'autres sources ont signalé des tirs nourris de chars israéliens en direction des zones orientales des villes d'Abasan al-Kabira et d'al-Jadida, à l'est

de Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza. Cela montre les violations répétitives de l'armée sioniste de l'accord pourtant garanti par les intermédiaires, dont les États-Unis. Ainsi, malgré l'accord de cessez-le-feu et l'échange de prisonniers entre la résistance palestinienne et l'occupation du 19 janvier 2025, l'armée sioniste continue de cibler les Palestiniens avec des balles réelles et de les bombarder avec ses drones. Il y a deux semaines, la première phase du cessez-le-feu de 42 jours à Gaza a pris fin et l'occupation a refusé d'entamer les négociations de la deuxième phase qui devraient aboutir à la fin de la guerre. Manœuvrier et afin de satisfaire les extrémistes de son gouvernement, Benjamin Netanyahu, avec l'appui des Américains, œuvre à prolonger la première phase de l'accord, afin de libérer le plus grand nombre possible d'otages israéliens à Gaza, sans donner quoi que ce soit

en retour à la résistance palestinienne. À la fin de la première phase, pour faire pression sur le Hamas pour le forcer à accepter ses diktats, l'entité d'occupation a de nouveau fermé tous les points de passage menant à Gaza pour empêcher l'entrée de l'aide humanitaire et a coupé l'électricité à l'usine de dessalement de Gaza, utilisant ainsi, en violation des lois de la guerre, la famine comme outil. Le Hamas, conscient des pièges tendus par l'occupation et ses soutiens, affirme son attachement à l'accord du 19 janvier et exige de l'occupation qu'elle respecte toutes ses dispositions. Le Hamas se dit prêt à faire des gestes en libérant des otages, mais il appelle les médiateurs à forcer la main à l'occupation pour entamer immédiatement des négociations autour de la deuxième phase, qui comprend un retrait israélien de la bande de Gaza et un arrêt total de la guerre.

B. B.

SAHARA OCCIDENTAL

Rabat expulse des avocats venus enquêter sur la répression

Younes B.

Les autorités marocaines ont une nouvelle fois opposé une fin de non-recevoir à des observateurs internationaux. Ce samedi, une délégation de l'Association internationale des avocats pour le Sahara occidental et du Conseil général des avocats espagnols s'est vu interdire l'entrée à Laâyoune, capitale du territoire occupé. Leur mission est d'évaluer la situation humanitaire des civils sahraouis, notamment les prisonniers politiques détenus dans les geôles marocaines. À leur arrivée, les avocates Lola Travieso Darias, Flora Marrero Ramos et leur confrère Silvestre Suárez Fernández n'ont même pas eu le temps de poser le pied sur le sol sahraoui. Les autorités marocaines les ont immédiatement reconduits vers l'aéroport de Las Palmas, aux îles Canaries, les forçant à repartir par le même vol. Ce

refoulement manu militari illustre une tendance lourde, depuis 2014, Rabat verrouille l'accès du Sahara occidental aux organisations internationales. Blocus militaire, embargo médiatique et interdiction d'entrée pour les rapporteurs onusiens... Tous les moyens sont bons pour empêcher toute documentation des violations systématiques des droits humains dans la région. Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme fait partie des instances empêchées d'accéder aux territoires occupés. Cette expulsion n'a rien d'un cas isolé. Ces dernières années, de nombreuses délégations parlementaires, ONG et observateurs juridiques ont été refoulés à leur arrivée. L'objectif ? Maintenir le silence sur la répression qui frappe les militants sahraouis et étouffer les voix dénonçant les conditions de détention des prisonniers politiques. La réaction des autorités maro-

caines ne surprend guère les défenseurs des droits sahraouis, qui dénoncent un «verrouillage» méthodique destiné à dissimuler les exactions contre les civils sous occupation. Pour les associations de défense des prisonniers sahraouis, cette nouvelle interdiction ne fait que renforcer les soupçons de traitements inhumains et de tortures dans les centres de détention marocains. Privations de soins, isolement prolongé, brutalités physiques... Autant d'allégations qui ne peuvent être vérifiées faute d'accès aux prisons. Le Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique selon l'ONU, reste sous occupation marocaine depuis 1975, en violation du droit international. Et Rabat, qui revendique ce territoire malgré les résolutions onusiennes, n'a aucune intention de laisser la communauté internationale y regarder de plus près.

Y. B.

LIVRAISON DE LOGEMENTS

Les instructions de Belaribi pour éviter les retards

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarik Belaribi, a donné des instructions pour le paiement des factures des entreprises de réalisation, l'achèvement de tous les projets liés à l'aménagement des lotissements sociaux et pour ajuster le calendrier annuel des consommations en fonction des contrats conclus.

Par Meriem Kaci

Lors d'une réunion d'évaluation consacrée à l'état de mise en œuvre des projets inscrits dans la loi de finances 2025, en prévision de l'opération de distribution de logements le 5 juillet prochain, le ministre a ordonné aux cadres de son secteur de « payer les entrepreneurs » pour qu'ils poursuivent les travaux de construction sans interruption et éviter d'éventuels retards dans la livraison de logements, indique

un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est tenue au siège de la Banque nationale de l'Habitat (BNH), M. Belaribi a également donné des instructions pour mettre en place un calendrier national de finalisation des travaux de rénovation des lotissements sociaux. Par ailleurs, M. Belaribi a ordonné de fournir les enveloppes budgétaires en fonction des contrats conclus et du calendrier des besoins de consommations annuels arrêté. Au cours de cette réunion, à laquelle ont pris part des



cadres du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, et des directeurs relevant du secteur au niveau des wilayas de Bejaia et de Souk Ahras et Chlef, un bilan détaillé des projets en cours a été présenté. À Chlef, le programme restant à réaliser est estimé à 17 202 logements, tous segments confondus,

contre 23 892 à Bejaia et 14 654 unités à Souk Ahras.

S'agissant des programmes de logements à distribuer le 5 juillet prochain, il est prévu de livrer 2496 logements à Chlef, 6007 à Bejaia, et 3527 unités à Souk Ahras.

Quant au programme des équipements publics dans les wilayas concernées, les wilayas de Chlef et de Béjaia ont bénéficié chacune de 3 équipements publics dans le cadre du programme de la loi de finances 2025, tandis que la wilaya de Souk Ahras n'en compte qu'un. Dans les trois wilayas susmentionnées, les procédures se déroulent selon le calendrier prévu, alors que le lancement des travaux est prévu avant la fin du mois d'avril prochain, ajoute la même source. La même source a fait savoir, par ailleurs, que 26 nouveaux établissements scolaires seront réceptionnés dès la prochaine rentrée scolaire 2025/2026, et ce à travers les wilayas de Bejaia, Chlef et Souk Ahras. Ces écoles s'ajouteront aux 29 874 établissements existant à l'échelle nationale.

M. K.

AADL 3

Le téléversement des dossiers sans limitation de délai

Près de 1,2 million d'inscrits ont activé leurs comptes via la plateforme numérique, alors que 237 000 inscrits ont envoyé leurs dossiers, selon les chiffres fournis par le ministre. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a assuré les inscrits au programme location-vente "AADL 3" que l'opération d'activation de leurs comptes et de téléversement des dossiers via la plateforme numérique demeurera ouverte sans limita-

tion de délai. Lors d'une visite d'inspection, samedi, à l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL), le ministre a déclaré que la plateforme lancée, mardi, par l'Agence demeurera ouverte pour permettre aux 1,4 million inscrits d'activer leurs comptes et d'envoyer leurs dossiers. Dans une vidéo publiée par l'Agence via les réseaux sociaux, le ministre a invité les inscrits au programme "AADL 3" à effectuer l'opération sans pression et à

éviter les regroupements devant les communes", affirmant que l'activation des comptes et l'envoi des dossiers "ne sont pas liés à l'ordre chronologique d'inscription".

Jusqu'à samedi matin, près de 1,2 million d'inscrits ont activé leurs comptes via la plateforme numérique, alors que 237 000 inscrits ont envoyé leurs dossiers, selon les chiffres fournis par le ministre.

APS

M-PAIEMENT

Les transferts P2P réalisent une croissance « exponentielle » en 2024

Le bilan de GIE Monétique révèle une hausse du nombre de transferts de fonds entre particuliers. Le nombre de transferts P2P ont bondi de 109 %, selon le dernier bilan du groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique). Un chiffre qui illustre « l'essor des paiements numériques en Algérie, notamment parmi les jeunes en quête de solutions plus rapides et pratiques ». En effet, les transferts entre particuliers (P2P) via mobile ont connu une croissance « exponentielle » en 2024, atteignant un montant total de 503 milliards de dinars, contre 241 milliards de dinars en 2023, indique GIE Monétique dans son bilan. Le nombre de transferts P2P est passé de 17,8 millions de transferts en 2023 à 36,2 millions en 2024, à travers les applications Barid Mobet Wimpay, soit une hausse de 103 %, précise la même source.

S'agissant des paiements par téléphone mobile destinés aux webmarchands, ils ont également enregistré une croissance significative. Le nombre de transactions a augmenté de 49 % sur un an, atteignant 58,4 millions d'opérations, pour un montant de 43,5 milliards de dinars (+56 %), ajoute la même source. Le paiement mobile, opérationnel en Algérie depuis 2022, inclut les paiements par QR code et les transferts P2P. Dans un premier temps, ce service était limité aux transactions intra-bancaires au sein de la Banque nationale d'Algérie (BNA), d'Al

Salam Bank Algeria et d'Algérie Poste. Depuis janvier dernier, cinq autres banques proposent des services de paiement mobile à leurs clients et ce, grâce notamment à la mise en place de l'interopérabilité en juin 2024.

D'après le bilan du GIE Monétique, le montant total des paiements électroniques (via TPE, internet ou mobile) s'est élevé à 643,8 milliards de dinars en 2024, contre 332,6 milliards de dinars en 2023, soit une progression de 48,3 %. Les paiements en ligne ont connu une augmentation de 61 % sur un an, atteignant 51,9 milliards de dinars. Le secteur des télécommunications (paiement des factures et rechargement de crédits auprès des opérateurs de téléphonie et fournisseurs d'accès à internet) reste le plus dynamique, avec 9,83 millions de transactions sur un total de 19 millions effectuées en ligne. D'autres secteurs affichent également une forte croissance : Grands facturiers (+125 %), Vente de biens (+107 %), Transport (+104 %) et Assurances (+66 %). Depuis le lancement de l'e-paiement en Algérie en 2016, le nombre total de transactions en ligne a dépassé les 58 millions, selon les données du GIE Monétique. L'autorité de régulation du secteur de la monétique recense actuellement 582 webmarchands adhérant au système électronique interbancaire, soit 107 de plus qu'en 2023. Concernant les paiements par TPE (terminaux de paiement électro-

niques), la valeur totale des transactions a progressé de 41 %, pour atteindre 44,6 milliards de dinars en 2024.

Par ailleurs, le nombre total d'opérations de retrait sur les distributeurs automatiques de billets (ATM) a augmenté, passant de 174,4 millions en 2023 à 197,3 millions en 2024, pour un montant total de plus de 44,6 milliards de dinars. L'analyse du ratio paiements électroniques/retraits révèle une légère tendance vers la digitalisation : ce ratio est passé de 0,1 en 2023 à 0,2 en 2024. « Les porteurs de carte effectuent moins de retraits en espèces et se tournent progressivement vers les paiements électroniques. Cette tendance pourrait s'accroître avec la densification du réseau d'acceptation », souligne le rapport du GIE Monétique.

M. K.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE : LES CHIFFRES CLÉS EN 2024

Le montant des transactions électroniques en Algérie a poursuivi sa progression en 2024, témoignant d'un engouement croissant des consommateurs, notamment pour le paiement mobile (+56 %), par TPE (+41 %) et par Internet (+61 %). Voici les chiffres clés du secteur du paiement électronique en Algérie durant l'année écoulée. (source : GIE Monétique).

CARTES DE PAIEMENT

- Le nombre total de cartes de paiement en circulation est de 19.844.903 (+20% par rapport à 2023). Ce chiffre est réparti comme suit:

- Le nombre de cartes CIB (émises par les banques) est de 4.239.021 cartes (+5%), dont 217.784 cartes Affaires.

- Le nombre de cartes Edahabia (émises par Algérie Poste) est de 15.605.882 Cartes (+25%).

PAIEMENT SUR INTERNET

- Le nombre des webmarchands qui ont intégré la plateforme de paiement sur internet est de 582 (+23% par rapport à 2023).

- Le nombre de transactions valides par carte via Internet est de 19.594.482 (+28%).

- Le montant des transactions effectuées par Internet est de 51,945 milliards de dinars (+61%).

PAIEMENT MOBILE

- Le nombre de transactions réalisées par téléphone mobile est de 58.465.858 (+49% par rapport à 2023).

- Le montant des transactions effectuées par téléphone mobile est de 43,590 milliards de dinars (+56%).

- Le nombre global des transferts P2P a atteint 36.236.137 (+103%).

CLÔTURE DE LA 10^e ÉDITION
"SEEDS FOR THE FUTURE"

50 étudiants honorés par Huawei

Ce sont cinquante étudiants algériens qui ont été honorés lors de la cérémonie de clôture de la 10^e édition du programme de l'entreprise Huawei Algérie "Seeds for the Future", qui s'est tenue samedi soir à Alger.

L'évènement s'est déroulé en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Nouredine Ouadah, et d'un représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que de l'ambassadeur de Chine en Algérie, M. Dong Guangli, indique l'APS.

A cette occasion, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, a salué l'initiative visant à encourager les jeunes dans les technologies de l'information et l'entrepreneuriat, soulignant les avancées du système entrepreneurial en Algérie et l'importance de multiplier de telles initiatives à travers le pays pour renforcer l'esprit d'entreprise. Il a également insisté sur la nécessité de programmes à long terme, en synergie avec des investisseurs et des entreprises technologiques, pour faciliter la création de start-ups.

De son côté, l'ambassadeur de Chine en Algérie a mis en avant les liens d'amitié entre les deux pays, fondés sur une coopération bilatérale solide, rappelant la "rencontre historique", en juillet 2023 en Chine, entre le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son homologue chinois, M. Xi Jinping, lors de laquelle ils ont convenu "d'approfondir la coopération dans les domaines de la numérisation et de la recherche scientifique".

Le programme "Seeds for the Future", organisé dans le cadre d'un Mémorandum d'Entente (MoU) entre Huawei et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a permis à ces jeunes talents de bénéficier d'une formation intensive sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), a-t-on indiqué auprès de Huawei.

Pendant une semaine de formation à Alger, "ces étudiants ont approfondi leurs compétences en intelligence artificielle, cybersécurité, cloud computing, énergies renouvelables et d'autres domaines stratégiques, grâce à l'intervention d'experts de Huawei et de l'écosystème technologique algérien", a-t-on ajouté.

Parmi les 50 étudiants, 20 d'entre eux ont été sélectionnés sur la base d'un test de compétences en TIC pour une immersion technologique en Chine, "où ils ont découvert les dernières innovations en matière de 5G, de centres de données et de solutions de villes intelligentes, et ont eu l'opportunité d'interagir avec des experts et d'autres talents internationaux", a-t-on relevé. L'évènement a également permis de désigner le gagnant du concours Tech4Good Algérie, qui a mis en compétition quatre équipes présentant leurs projets innovants. Le projet BeeShield a remporté cette compétition grâce à son innovation technologique axée sur la protection de l'environnement et la préservation des colonies d'abeilles, en utilisant des capteurs intelligents et des solutions IoT. L'équipe gagnante a bénéficié d'un accompagnement spécifique pour développer davantage son projet et participera à un éventuel grand évènement en TIC en Chine.

R.E.

PRIX À LA CONSOMMATION

Une hausse de 0,4 % enregistrée en janvier à Alger

L'indice brut des prix à la consommation de la ville d'Alger enregistre une hausse de 0,4 % en janvier 2025 par rapport au mois précédent, indique l'Office national des statistiques (ONS). Ce dernier tient à rappeler que le même mois de l'année précédente s'est caractérisé par une baisse de 0,3 % (en janvier 2024 par rapport à décembre 2023).

Inès B.

Cette augmentation de 0,4 %, qui intervient après une diminution de 0,7 % relevée au mois précédent, résulte de la hausse des prix enregistrée au niveau des produits manufacturés qui est de 1,1 % et d'un degré moindre de celle des prix des biens alimentaires, soit 0,1 %.

En effet, les prix des produits agricoles frais connaissent une variation de +0,3 %, et ce, en raison principalement de l'augmentation des prix de certains produits, tels que les légumes (+3,2 %), les fruits (+2,7 %) et la pomme de terre (+3,3 %). Par contre, plusieurs autres produits affichent des baisses, notamment la viande de poulet (-8,7 %) et la viande rouge (-0,9 %). Par ailleurs, les prix des produits alimentaires industriels affichent une baisse, quoique légère, de 0,1 %. Également, les prix des services observent une baisse de près de 0,9 %. Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation enregistre, pour ce mois de janvier 2025, une hausse de 0,5 % par rapport au mois précédent.

Au mois de janvier 2025 et par rapport au même mois de l'année 2024, la variation des prix à la consommation est de +3,7 %. Le rythme d'inflation annuel (février 2024 à janvier



2025 / février 2023 à janvier 2024) est de +3,8 %.

Concernant l'évolution des prix des produits alimentaires, l'ONS précise qu'après une baisse de 1,8 % enregistrée le mois précédent, les prix des produits alimentaires connaissent une légère hausse de 0,1 % en janvier 2025. Les prix des produits agricoles frais augmentent de 0,3 %. À l'exception des viandes rouges et blanches ainsi que des œufs, qui enregistrent des baisses respectives de 0,9 %, 8,7 % et 6,7 %, le reste des produits de cette

catégorie voient leurs prix augmenter, en particulier les légumes (+3,2 %) et les fruits (+2,7 %). En revanche, les prix des produits alimentaires industriels se caractérisent par une diminution de 0,1 %. En janvier 2025 et par rapport à janvier 2024, l'évolution des prix des biens alimentaires enregistre une hausse de 2,4 %. Les prix des produits agricoles frais enregistrent une croissance de 4,9 % avec une augmentation de 15,2 % pour la viande et les abats de mouton. Toutefois, les prix des biens alimen-

taires industriels baissent de 0,5 %, avec un taux de -5,0 % pour le café, le thé et les infusions. Produits manufacturés non alimentaires et services. En janvier 2025 et par rapport au mois précédent, les prix des produits manufacturés accusent une variation de +1,1 %. Les services se distinguent par une baisse de 0,9 %. En janvier 2025 et par rapport au même mois de l'année précédente, l'évolution des prix des produits manufacturés atteint +6,5 %, celle des services est de +0,7 %.

I. B.

Agriculture : des conditions climatiques favorables



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a présidé, samedi à Alger, une réunion nationale des directeurs des services agricoles des 58 wilayas, consacrée à l'évaluation des programmes stratégiques, notamment la préparation de la campagne moisson-battage au titre de la saison 2024-2025, qui bénéficiera de conditions climatiques favorables.

Lors de cette réunion, à laquelle ont assisté des cadres de l'Entreprise de développement des cultures stratégiques (EPE SPA DCAS) et de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI), ainsi que des représentants du secteur privé adhé-

rents aux programmes agricoles, le ministre a évoqué les procédures de la campagne moisson-battage qui sera lancée en avril prochain dans les wilayas du sud et en mai dans les wilayas du nord, notamment dans les Hauts Plateaux pour la récolte de l'orge, selon l'APS. À ce propos, le ministre a relevé l'importance de se préparer à l'avance pour cette opération, en mobilisant les moyens matériels et humains, en élaborant un plan définissant le type de moissonneuses pour éviter toute déperdition, en mettant à disposition des moyens de transport efficaces et en garantissant le stockage. Dans le cadre de la consolidation des capacités de stock-

age, le ministre a annoncé la réception de 10 centres de stockage sur les 350 prévus, en attendant de réceptionner 312 autres avant le début de la campagne moisson-battage. Une trentaine de silos ont été bâtis pour le stockage des céréales, dont la majorité a été confiée à des entreprises de réalisation, a-t-il précisé. La réunion a également été l'occasion d'évoquer la culture du maïs grain et des plantes oléagineuses durant la saison 2025, et de passer en revue les préparatifs pour la campagne de lutte contre les criquets. Concernant le maïs grain, M. Cherfa a fait état d'un programme visant la plantation de 30 000 hectares, qui prévoit également la mise à disposition de matériels, de semences, d'engrais et d'engins. Il a rappelé, dans ce sens, que ledit programme prendra effet en mars courant dans les wilayas du nord et en juillet prochain dans le sud, annonçant l'acquisition de quelque 470 semoirs, dans l'espoir de doubler ce chiffre en prévision de la saison 2026. Au sujet de la plantation des plantes oléagineuses sur une superficie de 60 000 hectares, il a annoncé le lancement prochain de l'opération dans le nord du pays et, en juillet, dans le sud.

Concernant la lutte acridienne, le ministre a souligné la nécessité de prendre des mesures proactives et de mobiliser les moyens nécessaires pour protéger les régions agricoles de ce fléau.

SELON SON DG ABDELOUAHED GRIMES :

Saidal prévoit un chiffre d'affaires de 35 milliards DA en 2025

Le directeur général du groupe Saidal, Abdelouahed Grimes, a confirmé, hier, que l'industrie pharmaceutique algérienne progresse à un rythme soutenu et est en constante évolution. Aujourd'hui, elle couvre environ 8,76 % des besoins nationaux en médicaments génériques et ceux liés à la plupart des maladies incurables, que ce soit en pharmacie ou à l'hôpital. "Il s'agit d'une avancée majeure", a-t-il déclaré lors de son passage à la radio chaîne 1.

Inès B.

M. Grimes précise toutefois que « le groupe Saidal possède une expérience pionnière dans l'industrie pharmaceutique et s'engage à garantir la sécurité pharmaceutique du pays. Il y a trois ans, il était uniquement spécialisé dans la production de médicaments génériques, mais aujourd'hui, le groupe prend des mesures pour pénétrer le marché de l'industrie pharmaceutique, notamment ceux liés au diabète et au cancer, à la production de vaccins, à la fabrication de matières premières et à tous les médicaments classés comme « stratégiques » à court et moyen terme. »

"L'année dernière, nous avons élaboré un plan visant à produire 135 médicaments génériques. Nous avons récemment mené avec succès des essais initiaux sur 35 de ces médicaments, et le processus d'enregistrement de ces médicaments sera bientôt terminé afin de pouvoir commencer leur commercialisation. Nous travaillons activement avec un groupe d'experts locaux et étrangers pour développer ces médicaments, et nous prévoyons de doubler ce nombre pour atteindre entre 60 et 70 médicaments produits localement avant fin 2025. », a-t-il indiqué à ce sujet.

Il a ajouté : « Nous avons des projets ambitieux qui incluent tous les types de médicaments nécessaires au marché, tels que les médicaments biotechnologiques et chimiques contre le cancer, tous destinés à couvrir les besoins des



Abdelouahed Grimes

pharmacies centrales des hôpitaux. Nous produisons également des matières premières pour de nombreux médicaments, comme le paracétamol en poudre, l'aspirine et les médicaments contre les maladies cardiovasculaires, ainsi que des vaccins contre le rhume et la grippe saisonnière, produits localement pour la première fois. »

Il a souligné par ailleurs qu'il existe des projets de production de médicaments vétérinaires et de traitement de certaines maladies rares et chroniques comme le diabète, mais le plus important

est l'arrivée imminente du traitement par cellules souches, un sujet nouveau dans le monde. Selon lui, le Groupe Saidal a terminé une étude il y a un an et va bientôt entamer les premières étapes de la réalisation de ce projet en Algérie.

« On perçoit également l'importance des médicaments issus de la biotechnologie, d'autant plus que les pays du monde entier s'orientent vers leur adoption et la fabrication de ce type de médicaments pour remplacer les médicaments génériques. L'Algérie a également connu un saut qualitatif dans ce domaine au cours

des deux dernières années, ce qui a largement contribué au doublement du chiffre d'affaires du groupe Saidal, qui est passé de 12 milliards de dinars en 2022 à 24 milliards de dinars fin 2024, et nous prévoyons qu'il atteindra plus de 35 milliards de dinars d'ici la fin de cette année. », ajoutera M. Grimes.

Dans ce contexte, le PDG du groupe Saidal a annoncé que la production pilote de stylos à insuline de troisième génération débutera progressivement avant la fin du Ramadan, en coopération avec un partenaire étranger. La production tiendra compte des besoins et de la réaction du marché national à ce nouveau produit.

Concernant la réussite du pari sur la sécurité sanitaire et pharmaceutique, M. Grimes a expliqué que cela dépend de la capacité du pays à fournir des matières à l'industrie pharmaceutique. "L'unité de production relancée dans la wilaya de Médéa y travaille, mais elle ne pourra pas répondre seule aux besoins dans ce domaine. Nous sommes ouverts aux partenariats nationaux et étrangers, et la priorité sera donnée à ceux qui manifestent la volonté de localiser la technologie selon un principe gagnant-gagnant. », conclut-il.

I. B.

COMMERCE EXTÉRIEUR ET PROMOTION DES EXPORTATIONS

Les attributions du ministre fixées par la loi

Le Premier ministre, Mohamed Ennadir Larbaoui, vient de fixer, par un décret exécutif, publié dans le numéro 17 du Journal officiel, les attributions du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Dans le cadre de la politique générale du Gouvernement et de son plan d'action adoptés conformément aux dispositions de la Constitution, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations exerce ses attributions sur l'ensemble des activités liées au commerce extérieur et à la promotion des exportations. Il rend compte des résultats de ses activités au Premier ministre ou au chef du gouvernement, selon le cas, en réunions du gouvernement et en conseil des ministres, selon les formes, les modalités et les échéances établies.

Le ministre du Commerce extérieur et de la promotion des exportations propose, dans les limites de ses attributions, la politique nationale en matière de commerce extérieur et de promotion des exportations et veille à sa mise en œuvre, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Il est chargé, dans les limites de ses attributions, d'examiner et de prendre les mesures nécessaires à l'effet d'organiser et de développer le commerce extérieur et de promouvoir les exportations. En matière d'encadrement du commerce extérieur, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations est chargé, dans la limite de ses attributions, notamment de proposer et de mettre en œuvre les mesures d'ordre législatif ou

réglementaire visant à exécuter la politique nationale du commerce extérieur et de la promotion des exportations ; d'élaborer, en coordination avec les secteurs concernés, les stratégies de promotion du commerce extérieur et de veiller à leur mise en œuvre et de préparer les négociations, des accords commerciaux internationaux, en coordination avec les secteurs et organismes concernés, et d'assurer leur mise en œuvre et leur suivi. Il a également comme mission de renforcer les relations commerciales bilatérales, régionales et multilatérales, en coordination avec les secteurs concernés ; d'encadrer et de suivre toute mesure relative aux opérations d'exportation et d'importation ; d'encadrer et de suivre la mise en œuvre des mesures relatives aux défenses commerciales, conformément aux accords commerciaux internationaux ; de contribuer aux processus de discussion et de négociation dans le cadre du règlement des différends liés au commerce international, en coordination avec les secteurs concernés et d'initier des études prospectives relatives aux échanges commerciaux internationaux ; Le ministre du Commerce extérieur contribue aussi au règlement des différends liés au commerce international ; encourage et facilite la mise en place des conseils d'hommes d'affaires algériens avec leurs homologues étrangers et la création des chambres de commerce mixtes et d'organise et anime les forums d'affaires entre opérateurs économiques algériens et leurs homologues étrangers dans le

cadre de la coopération commerciale internationale. En matière de promotion des exportations, le ministre du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, est chargé, notamment : d'élaborer toute stratégie de promotion des exportations ; de proposer et de mettre en œuvre toute mesure visant à améliorer la compétitivité de la production nationale destinée à l'exportation, en coordination avec les secteurs concernés ; et de proposer, d'examiner et d'évaluer les mesures d'appui à la promotion des exportations et d'assurer leur exécution, en coordination avec les secteurs concernés ;

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations est chargé, en coordination avec les secteurs concernés, d'élaborer les politiques appropriées en vue de protéger le produit national. Il veille au bon fonctionnement des structures centrales et des services déconcentrés ainsi que des établissements relevant de son secteur, propose tout cadre institutionnel de coordination et de concertation intersectorielle et/ou tout autre organe ou structure approprié de nature à permettre une meilleure prise en charge des missions qui lui sont confiées. Au titre de la prise en charge de ses attributions, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations met en place le cadre organisationnel ainsi que les moyens humains, financiers et matériels nécessaires à la concrétisation des objectifs et missions qui lui sont assignés.

I. B.

NAFTAL Début de commercialisation des huiles Castrol en Algérie

Naftal a annoncé, hier, sur sa page officielle Facebook, le démarrage de la commercialisation des lubrifiants Castrol sur le marché algérien, à travers ses stations-service et points de vente à travers le pays, à des prix officiels et fixes. La société a expliqué que les huiles disponibles comprennent : Castrol GTX 10W-40 au prix de 5700 DZD. Castrol EDGE Turbo Diesel 5W-40 pour 8300 DZD. Naftal a exhorté ses clients à utiliser l'application « Naftal Services » pour localiser le point de vente le plus proche, soulignant que les prix annoncés sont officiels et mettant en garde contre toute augmentation ou infraction injustifiée. La société a souligné la nécessité de signaler tout changement de prix par courrier électronique sur sa page officielle ou en appelant le 3305, en plus de la possibilité de les signaler au Département de lutte contre la fraude et le contrôle du ministère du Commerce. Castrol EDGE est testé selon les normes les plus strictes pour relever le défi de maintenir les niveaux de performance élevés attendus par les conducteurs, tandis que la technologie des moteurs s'adapte pour répondre aux limites législatives exigeantes. Recommandé par les plus grands constructeurs automobiles, Castrol propose désormais plus de puissance. Même carburant. La gamme Castrol EDGE :

Plus de puissance et plus d'accélération pour vous permettre de parcourir une plus grande distance, améliorent de façon prouvée les performances grâce à de meilleures économies de carburant.

I. B.

RAMADHAN

Partage et solidarité à Bordj Badji Mokhtar et Ouargla

Les associations sont actives durant le mois de Ramadhan pour fournir des colis alimentaires et des repas chauds pour l'iftar aux démunis et aux gens de passage.

L'organisation de tables de l'iftar (la rupture du jeûne), la distribution de colis alimentaires et le versement d'aides financières figurent parmi les initiatives les plus marquantes illustrant les nobles valeurs de solidarité et d'entraide sociale durant le mois de Ramadhan dans les wilayas de Bordj Badji Mokhtar et Ouargla. En ce mois de piété, le mouvement associatif à Bordj Badji Mokhtar, représenté notamment par l'association "Bounat Moustakbel Mouchrik" (Les bâtisseurs d'un avenir radieux), se distingue par des actions caritatives envers les démunis et les gens de passage. Depuis le début du mois sacré, cette association organise des tables de l'iftar au centre-ville, rassemblant, quelques minutes avant l'appel à la prière du Maghreb, de nombreuses personnes, dont des familles, des passants et des nécessiteux. L'association veille à préparer des plats issus du patrimoine culinaire local, tout en créant une atmosphère chaleureuse et familiale, notamment pour les franges les plus démunies de la société. Cette action généreuse, qui en est à sa troisième édition, bénéficie de soutiens financiers ou en nature de la part de bienfaiteurs, selon ses initiateurs.

Le président de l'association, Daami El-Kentaoui, a fait savoir que le nombre de repas préparés à emporter atteint une moyenne de 50 par jour, tandis qu'une centaine de repas sont servis sur place. Dès les premières heures de la journée, des bénévoles de l'association s'activent pour faire les courses au marché de fruits et légumes de la ville, tandis qu'un autre groupe, chargé des préparations en cuisine, commence son travail avant midi, a indiqué Abdessabour, un membre de l'association.

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF SE MOBILISE

Malgré la fatigue due aux longues heures de travail, "la nature particulière du mois de



Ramadhan donne au bénévole une saveur unique, celle de l'effort consenti pour obtenir la récompense divine à travers ces actes de générosité", a-t-il dit.

D'autres associations sont également actives, à l'exemple de l'antenne locale de la fondation "Nas El-Khir" (Les gens du bien), qui sert des repas chauds à emporter, destinés aux usagers de la route, passants et autres personnes démunies. De nombreux bénévoles, issus de différentes associations caritatives, ont exprimé leur satisfaction de contribuer à ces initiatives, en considérant que le Ramadhan constitue une opportunité précieuse pour venir en aide aux catégories les plus nécessiteuses de la société. De leur côté, les jeû-

neurs qui fréquentent quotidiennement les tables de l'iftar ont salué ces initiatives solidaires, exprimant leur gratitude pour les efforts déployés par les bénévoles afin de leur assurer un repas chaud tout au long du mois sacré. La Direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS) a, pour sa part, accordé des autorisations pour l'ouverture de trois restaurants "Rahma" (miséricorde), offrant l'iftar aux passants et aux nécessiteux, grâce à l'initiative de bienfaiteurs. Les services de la DASS ont également apporté leur soutien et leur accompagnement pour faciliter l'ouverture de ces restaurants agréés à travers la wilaya. En coordination avec les services du Commerce, la DASS organise

des visites d'inspection pour superviser ces activités solidaires, en prodiguant des conseils sur l'utilisation sécurisée du gaz pendant la cuisson, ainsi qu'à veiller au respect des normes d'hygiène et à la qualité des aliments utilisés. Des allocations de solidarité aux nécessiteux A Ouargla, un total de 10.631 familles nécessiteuses ont bénéficié de l'allocation de solidarité du mois de Ramadhan. Cette aide financière de 10.000 DA chacune, a ciblé des familles vulnérables et à faibles revenus, sélectionnées sur la base de listes établies par les cellules de proximité de la DASS, en coordination avec les instances compétentes, a précisé le directeur du secteur, Ahmed Sakhi. Par ailleurs, près de 3.000 colis alimentaires, contenant des denrées alimentaires de base, ont été distribués aux familles dans le besoin, alors que la distribution de 1.000 colis supplémentaires, offerts par des bienfaiteurs, se poursuit en coordination avec le Comité de la wilaya du Croissant-rouge algérien (CRA), selon la DASS. En outre, une dizaine de restaurants ont été ouverts pour offrir l'iftar aux passants et aux nécessiteux à travers la wilaya, a-t-on ajouté. Ces restaurants servent quotidiennement plus de 2.000 repas chauds à table et 150 repas à emporter, a-t-on signalé de même source. A Adrar, un Iftar a été organisé vendredi pour des enfants orphelins à l'initiative du bureau local de l'Association "Kafel El Yatim". Ce rendez-vous caritatif qui est à sa 6ème édition a vu la présence de plus de 300 enfants accompagnés de leurs proches en provenance de plusieurs communes de la wilaya, ainsi qu'un nombre d'invités et de bienfaiteurs, venus partager ce moment de joie et de convivialité avec eux.

RAMADHAN À NÂAMA

Des traditions jalousement conservées par les habitants du Ksar de Tiout

Les habitants du vieux ksar de Tiout, érigé à la fin du 14e siècle au cœur d'une vaste oasis dans le sud de Nâama, perpétuent des traditions et coutumes propres au mois de Ramadhan, tout préservant les valeurs d'hospitalité et de solidarité. Les préparatifs de cette occasion religieuse incluent des travaux de décoration, de nettoyage et de peinture des maisons traditionnelles, qui se parent de tapis et de meubles élégants pour accueillir les proches et voisins en ce mois sacré. De l'encens traditionnel est également utilisé afin de conférer une ambiance spirituelle aux veillées du mois de jeûne, selon les témoignages des habitants de la région. El Hadj Bachir Mohamed (72 ans), originaire du Ksar de Tiout, affirme que les habitants restent attachés à d'anciennes traditions durant le mois sacré, citant notamment la lecture collective et ininterrompue du Saint Coran dans l'ancienne mosquée du ksar, à l'exception des cinq prières obligatoires. Dès la veille du Ramadhan, des groupes de fidèles se relaient pour la récitation du Livre Saint, une pra-

tique qui donne lieu à plusieurs lectures complètes du Coran. Ce site religieux, qui se distingue par son architecture remarquable, accueille également des cercles de "Dhikr" dans une atmosphère empreinte de spiritualité. Il demeure, encore aujourd'hui, un lieu de prière et d'enseignement pour les étudiants tout au long de l'année. En plus de l'apprentissage du Coran au sein de son école religieuse locale, appelée "Takhribicht", ce lieu joue encore un rôle majeur dans l'enseignement des préceptes de l'Islam, la médiation sociale, le règlement des héritages ainsi que l'organisation d'aides et de dons destinés aux nécessiteux, selon des spécialistes du patrimoine local. Parmi les coutumes sociales ancestrales qui caractérisent aussi ce mois béni, les collectes de fonds organisées par les habitants du ksar pour acheter des ovins afin de les sacrifier et partager la viande entre eux. Une partie est systématiquement réservée aux familles démunies, illustrant ainsi l'esprit de solidarité qui règne au sein de la communauté, selon les mêmes sources.

AMBIANCE FAMILIALE CHALEUREUSE

Pour Safia, une mère de famille de Tiout, le mois de Ramadhan est une occasion de retrouvailles familiales dans une ambiance chaleureuse. Pour célébrer ces réjouissances, des plats traditionnels sont préparés, notamment la harira, confectionnée avec de la farine de blé locale appelée "Dchicha zanbou", ainsi que le pain traditionnel "Matloue" et le couscous achalandé de viande. L'un des traits marquants des habitants du ksar est leur attachement aux visites familiales et aux liens de parenté. Le partage des plats du F'tour entre voisins est l'autre habitude qui renforce la convivialité et la solidarité durant ce mois de miséricorde, ajoute Safia. La préparation du thé au feu de bois puis le servir lors des veillées familiales est également un des rituels en ce mois de Ramadhan qui ajoute de la convivialité à ces chaleureux moments. Dahbia, une grand-mère habitant le Ksar, raconte les festivités organisées à l'occasion du premier jeûne des enfants. Le jeune garçon qui observe pour la première fois le jeûne, est paré d'habits neufs qu'il porte à l'heure de la

prière du Maghreb et du F'tour. Il célèbre ce moment avec ses camarades et sa famille. Quant aux jeunes filles, elles sont traditionnellement accueillies chez leur grand-mère, qui les habille avec soin et les pare de henné et de khôl. Un repas spécial est organisé en leur honneur, en présence de leurs proches. Pour le S'hour, moment précédant le début du jeûne, le "Zrezri" s'impose comme l'un des plats incontournables. Il est préparé à base de dattes dénoyautées, mélangées à des herbes aromatiques locales telles que le romarin (yazir), le genévrier (ar'ar), l'armoise (chih), la klila et du beurre traditionnel. A la mi-Ramadhan, les familles préparent un mets spécial appelé "Rogag". Servi dans des plats en céramique ou en terre cuite, il est composé de fines feuilles de pâte superposées et arrosées d'une sauce à base de viande d'agneau et de légumes épicés, lui conférant une saveur exquise. Malgré l'introduction de plats modernes dans les repas du Ramadhan, ces mets ancestraux conservent une place privilégiée sur la table du F'tour dans cette région des oasis de la région des monts de l'Atlas saharien, dans la wilaya de Nâama.

Prière des Tarawih, un moment de communion

Chaque soir du mois sacré de Ramadhan, les artères d'Oran revêtent un cachet particulier, s'illuminant d'une lueur particulière provenant des éclairages des mosquées et des lieux de prière et créant une atmosphère empreinte de spiritualité. La ville vibre d'une énergie collective, portée par la prière des Tarawih, ce moment spécial où les fidèles se rassemblent pour accomplir les prières sur-érogatoires après la rupture du jeûne. Mais au-delà de la dimension spirituelle, cette prière revêt aussi un aspect profondément communautaire, renforçant les liens entre les générations. Quelques instants avant la prière de l'Icha, les ruelles du lotissement de Haï Khemisti au boulevard du Millenium, désertes pendant l'Iftar, s'emplissent de fidèles. Grands et petits pressent le pas pour se rendre aux mosquées de ce grand quartier. Nadia, une mère de famille, se rend à la mosquée "Saâd Ibn Abi Waqas", depuis le début du mois béni, avec sa belle-mère et ses deux filles âgées de 4 et 7 ans. Les journées laborieuses passées à la cuisine ne dissuadent pas cette maman qui ne rate "pour aucune raison" ces prières sur-érogatoires. Nadia qui guide les pas de sa belle-mère, dont l'âge a subtilisé une grande partie de son autonomie, tient la main de sa fille de 4 ans et garde un œil sur celle de 7 ans. Les quatre avancent d'un pas lent mais sûr. L'atmosphère qui règne dans la mosquée "Saâd Ibn Abi Waqas" pendant la prière des Tarawih est unique. Dès la fin de l'Iftar, les familles se dirigent vers les mosquées, à pied ou en voiture, dans une véritable procession qui révèle l'importance de ce moment. Les voix des enfants, les pas des aînés, les sourires des jeunes, tous convergent vers ces lieux de prière. Les hommes, les femmes et les enfants, pieusement vêtus, entrent dans la mosquée empreinte de spiritualité. A l'intérieur, les fidèles s'installent dans un silence respectueux, attendant le début de la prière de l'Icha, puis les prières des Tarawih. Les murs de la mosquée ornés de calligraphies deviennent un cadre parfait pour cette communion religieuse. L'imam, avec sa voix profonde, mène la prière dans un ordre parfait, chacun des fidèles suivant le mouvement avec une grande concentration. Le rythme des versets du Coran récités pendant la prière de Tarawih semble s'unir à celui des cœurs qui battent à l'unisson. Ce tableau est rehaussé par la présence de toutes les générations ensemble. Dans la même mosquée, des enfants, des adultes et des personnes âgées prient côte à côte. Les plus jeunes, assis près de leurs parents, découvrent les gestes et les paroles, tandis que les aînés, ayant transmis cette tradition à leurs enfants, prient dans la sérénité. Cette communion entre les générations fait partie intégrante de l'âme de la prière des Tarawih.

RECRUESCENCE DE LA ROUGEOLE EN EUROPE L'OMS tire la sonnette d'alarme

Le nombre de cas de rougeole en Europe en 2024 a atteint un seuil inédit depuis 25 ans. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) appelle les autorités à renforcer les efforts d'immunisation face aux communautés sous-vaccinées. Depuis 2023, les cas de rougeole repartent à la hausse, en grande partie à cause de la baisse de la couverture vaccinale durant la pandémie de Covid-19. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé une alerte ce jeudi 13 mars. "La rougeole est de retour, et c'est un avertissement", a indiqué l'organisation onusienne. En 2024, le nombre de cas a été multiplié par deux en Europe pour atteindre un niveau inédit depuis 25 ans. La région Europe de l'OMS, qui inclut l'Asie centrale, a enregistré 127 350 cas et 38 décès. La Roumanie et le Kazakhstan figurent parmi

les pays les plus touchés, avec respectivement 30 692 et 28 147 cas, rapporte Le Parisien. L'OMS précise que 40 % des malades sont des enfants de moins de cinq ans et que la moitié des cas ont nécessité une hospitalisation. Son directeur régional, Hans Kluge, exhorte les autorités à relancer la vaccination, alors qu'en 2023, 500 000 enfants n'ont pas reçu leur première dose. Extrêmement contagieuse, la rougeole peut provoquer de graves complications. En 2024, l'Europe a concentré un tiers des cas mondiaux. La maladie avait pourtant fortement reculé depuis 1997, atteignant un minimum en 2016 avant une recrudescence en 2018 et 2019. L'affaiblissement de la couverture vaccinale durant la pandémie explique en grande partie ce regain de la maladie.

RAMADHAN

Les erreurs à éviter pour profiter des bienfaits du jeûne

Il est conseillé d'adopter une alimentation équilibrée, de s'hydrater suffisamment et de bien gérer son sommeil pour tirer profit de tous les bienfaits du jeûne.

Moment de dévotion spirituelle, de partage et de purification, le mois de Ramadhan est une opportunité pour tous ceux qui veulent améliorer leur santé, surtout s'ils veulent perdre quelques kilos. Mais il peut également avoir un impact sur notre santé si certaines pratiques alimentaires ne sont pas bien maîtrisées, estiment les experts de la santé. C'est pourquoi, il est essentiel d'adopter des habitudes équilibrées pour rester en forme et préserver son énergie. Certaines erreurs sont à éviter absolument pendant le ramadhan. Ainsi, pas question de casser son jeûne en buvant un verre d'eau car cela peut entraîner une sensation de satiété prématurée, réduisant ainsi l'appétit et perturber la digestion, car l'estomac se prépare à ingérer de la nourriture et non uniquement du liquide.

Les nutritionnistes conseillent ainsi de commencer par quelques dattes ou une soupe chaude avant de boire, afin de respecter l'ordre naturel de la digestion. Autre erreur à bannir, éviter de boire des sodas. Ces boissons sont loin d'être une option saine car elles sont très riches en sucre et en calories vides. Leur consommation excessive peut même causer des pics de glycémie suivis de chutes, entraînant fatigue et irritabilité. Il est recommandé de boire de l'eau, les infusions naturelles ou les jus de fruits maison pour une meilleure hydratation et une énergie stable tout au long de la journée. Une des erreurs les plus fréquentes pendant le Ramadhan est de ne pas boire suffi-



samment d'eau entre l'Iftar et le S'hour alors que l'hydratation est primordiale pour compenser la perte de liquide pendant la journée. Il faut savoir que le manque d'eau entraîne des risques de déshydratation, ce qui peut provoquer des maux de tête, de la fatigue et des troubles de la concentration. Les professionnels de la santé conseillent ainsi de boire régulièrement de l'eau tout au long de la soirée pour maintenir un bon équilibre

hydrique. De même, manger trop de sucre ou de mauvaises graisses peut avoir des conséquences néfastes sur la santé, tout comme les aliments salés ou frits. Il est donc préférable d'opter pour des aliments riches en fibres, en protéines et en bons gras, comme les légumes, les fruits, les noix et les céréales complètes. Autre habitude à bannir, casser le jeûne en commençant par une cigarette. Un réflexe dangereux que certaines

personnes adoptent, après une journée de jeûne. Cette habitude nocive est non seulement nuisible pour la santé, mais peut également causer une irritation de la gorge, des troubles respiratoires et altérer les bienfaits du jeûne. Autant d'erreurs à éviter, en privilégiant une bonne hydratation, une alimentation équilibrée et en évitant les mauvaises habitudes, pour tirer profit de tous les bienfaits de ce mois béni. **A.B.**

UNE ÉTUDE ALERTE

Pas de granités avant l'âge de 8 ans



Selon des chercheurs britanniques, les boissons à base de glace pilée contenant du glycérol – un colorant – peuvent provoquer maux de tête, nausées ou évanouissements. Les granités sont très appréciés des enfants en été, en raison de leur goût sucré et de leurs couleurs fluos. Les enfants de moins de huit ans ne devraient pas consommer de granités, ces préparations de glace pilée aux couleurs fluos très populaires, qui contiennent du glycérol, alertent des chercheurs bri-

tanniques. Motif: ce colorant inodore au goût sucré peut provoquer des maux de tête, des nausées et, dans certains cas, une perte de connaissance. Dans une étude publiée mardi dans la revue médicale spécialisée Archives of Disease in Childhood, des chercheurs ont analysé une «récente augmentation» du nombre d'hospitalisations d'enfants ayant mangé ces granités au Royaume-Uni et en Irlande, connus sous le nom de «slushies». Selon eux, les enfants de moins de

huit ans ne devraient plus en consommer.

CRISE D'ÉPILEPSIE

Pour arriver à cette conclusion, ils ont étudié les dossiers médicaux de 21 enfants âgés de deux à sept ans, entre 2018 et 2024.

Tous ont eu besoin de soins médicaux après avoir dégusté un granité. Dans certains cas, les enfants ont senti les premiers symptômes moins d'une heure après avoir avalé leur glace.

Et parmi les symptômes les plus courants: la perte de connaissance. Des analyses ont également montré des signes d'acidité sanguine et de l'hypoglycémie.

Quatre d'entre eux ont eu besoin d'un scanner cérébral et un a eu une crise d'épilepsie. Tous les enfants se sont rapidement rétablis, selon les chercheurs. Les granités ont été inventés aux États-Unis dans les années 1950. Tous ne contiennent pas du glycérol, qui peut être remplacé par du sucre.

SELON L'UNICEF

«Le Soudan risque de perdre une génération entière d'enfants»

Plus de 16 millions d'enfants au Soudan ont un besoin urgent d'aide, environ 17 millions d'enfants ne sont pas scolarisés depuis deux ans, et plus de 12 millions de personnes sont exposées au risque de violence sexiste, selon l'UNICEF.

La directrice des programmes d'urgence de l'UNICEF, Lucia Elmi, a averti que le Soudan risquait de perdre une génération entière d'enfants, au cœur de l'une des pires crises humanitaires au monde, ravagée par les conflits, les déplacements et la faim.

Dans une déclaration aux journalistes, au siège de l'ONU à Genève, après son retour du Soudan, la responsable a souligné qu'une « action urgente est nécessaire pour protéger les enfants du Soudan », appelant tous les acteurs à « agir maintenant pour garantir l'accès humanitaire à travers les lignes de conflit et les frontières, protéger les travailleurs humanitaires et les fournitures, et augmenter le financement pour répondre aux besoins croissants et mettre fin à la violence ». Elle a expliqué que « plus de 16 millions d'enfants au Soudan ont un besoin urgent d'aide, environ 17 millions d'enfants ne sont pas scolarisés depuis deux ans, et plus de 12 millions de personnes sont exposées au risque de violence sexiste ». Elle a ajouté que des enfants sont exécutés, mutilés et déplacés, et que de graves violations des droits de l'en-



fant sont signalées quotidiennement. Nombre d'entre eux risquent d'être recrutés et utilisés par des groupes armés, et le bilan psychologique est dévastateur. Les conflits, les pertes et les déplacements ont laissé des enfants souffrant d'anxiété, de dépression et de traumatismes. La porte-parole a poursuivi : « L'accès à ces enfants est devenu de plus en plus difficile », notant que lors de sa récente visite, elle a constaté que des enfants subissaient des dépistages de

la malnutrition, des mères cherchaient un traitement urgent pour leurs enfants et des familles désespérées recherchaient de l'eau potable. Dans ce contexte, elle a expliqué « qu'on s'attend à ce que 3,2 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë cette année, dont 770 000 confrontés à une malnutrition aiguë sévère, la forme la plus mortelle de la faim, ce qui rend les enfants 11 fois plus susceptibles de mourir de maladie ». Elle a également

précisé que cette crise ne concerne pas seulement l'alimentation : « Sans eau potable, assainissement et soins de santé, les enfants ne survivront pas, surtout avec l'effondrement des services de base dans les zones touchées par la famine. » La directrice des programmes d'urgence a souligné que « la situation déjà désastreuse s'aggrave », alors que les pillages et la violence ont forcé la suspension des opérations dans plusieurs zones.

ETHIOPIE

Le gouvernement suit attentivement la situation au Tigré

Le gouvernement éthiopien suit attentivement la situation dans l'Etat du Tigré, théâtre de tensions entre deux factions du parti au pouvoir, a

affirmé le ministre des Affaires étrangères, Gedion Timothewos. Les autorités d'Addis-Abeba suivent attentivement la

situation dans la région. « Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour garantir le respect de l'accord de paix de Pretoria, du cessez-le-feu et de la paix dans le nord de l'Éthiopie », a indiqué vendredi Timothewos.

Mardi, des hommes en armes fidèles au numéro 1 du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF), Debretsion Gebremichael, ont pris le contrôle d'Adigrat, deuxième ville du pays, proche de l'Érythrée.

Cette faction a également pris jeudi le contrôle de la capitale

Mekele, en renversant un maire nommé par l'administration intérimaire.

Le ministre éthiopien des Affaires étrangères a condamné les agissements de cette faction, en l'accusant d'essayer ouvertement et manifestement de démanteler l'administration intérimaire par la violence.

Le Tigré a été le théâtre entre novembre 2020 et novembre 2022 d'un conflit entre les forces fédérales, appuyées par des milices locales et l'armée érythréenne, et les rebelles tigréens.

GRÈCE

Le nouveau gouvernement prête serment

Le nouveau gouvernement grec a prêté serment samedi dernier à la résidence présidentielle à Athènes, à la suite d'un remaniement ministériel profond annoncé la veille.

Peu de temps après la réunion inaugurale du gouvernement, le Premier ministre Kyriakos Mitsotakis a décrit le remaniement comme une évolution vers le renouvellement et l'action pour améliorer la vie des citoyens. Il a indiqué qu'au cours des prochains mois, le gouvernement privilégiera les réformes dans les domaines clés, notamment l'économie, les infrastructures et les transports, la politique de migration et d'asile et les transports maritimes. De nouveaux ministres ont

repris les quatre ministères. La nouvelle composition du gouvernement comprend des hommes politiques chevronnés du parti conservateur Nouvelle Démocratie et de nouveaux visages des jeunes générations. Mitsotakis a annoncé un remaniement ministériel après que le gouvernement a survécu à une motion de censure au Parlement la semaine dernière, déclenchée par des critiques sur sa gestion d'un accident de train mortel il y a deux ans. La tragédie, liée en partie aux défaillances de longue date de la sécurité ferroviaire en Grèce, a déclenché des manifestations généralisées dans tout le pays. Le mandat actuel du gouvernement se termine en juin 2027.

KAJA KALLAS

«L'UE réagira si Donald Trump impose des droits de douane»

La chef de la diplomatie européenne, Kaja Kallas, a affirmé que Bruxelles défendrait ses intérêts face à cette escalade commerciale entre Washington et l'UE. Dans une interview accordée à Bloomberg, la chef de la diplomatie européenne Kaja Kallas a affirmé que l'Union européenne défendrait ses intérêts si Donald Trump appliquait des droits de douane de 200% sur les vins, le champagne et d'autres boissons alcoolisées en provenance de l'UE. Cette déclaration intervient après que le président américain a exigé la suppression des taxes européennes récemment portées à 50% sur le whisky américain. Cette décision de Bruxelles fait elle-même suite aux nouveaux droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium européens, annoncés par Washington cette année. Le président américain a annoncé que si Bruxelles ne revenait pas sur sa décision d'augmenter les taxes sur le whisky américain, Washington réagirait en imposant des tarifs prohibitifs sur les boissons alcoolisées européennes. Donald Trump avait déjà imposé, lors de son premier mandat, des droits sur les importations européennes d'acier et d'aluminium, une mesure qui avait conduit Bruxelles à adopter des contre-mesures similaires. Bruxelles étudie déjà des contre-mesures économiques ciblées qui pourraient être mises en œuvre dès le mois d'avril 2025.

ÉTATS-UNIS

De violentes tempêtes et des tornades font au moins 17 morts

De puissantes tempêtes, incluant des tornades, de la grêle et des vents destructeurs, ont fait au moins 17 morts dans le centre et le sud-est des États-Unis depuis vendredi soir, incitant de nombreux États à déclarer l'état d'urgence. Le Missouri a enregistré 11 décès, tandis que l'Arkansas a confirmé trois décès et 29 blessés dans huit comtés. Au Texas, des tempêtes de sable provoquées par des vents soufflant à plus de 128 kilomètres à l'heure ont provoqué des accidents de voiture mortels, tuant au moins trois personnes. L'Oklahoma a dû faire face à plus de 130 incendies de forêt, ce qui a entraîné des évacuations, mais aucun décès n'a été signalé. Les gouverneurs de l'Arkansas, de l'Alabama, du Kansas et du Missouri ont déclaré l'état d'urgence alors que les tempêtes continuent de menacer ces régions. Le Service météorologique national (National Weather Service) a mis en garde contre une « situation particulièrement dangereuse », avec un risque élevé de tornades intenses dans l'est de la Louisiane et de l'Alabama.

NIGÉRIA

Au moins 20 terroristes éliminés dans une frappe aérienne de l'armée

Au moins 20 terroristes ont été neutralisés lors d'une frappe aérienne de l'armée de l'air nigériane, ciblant des camps fortifiés le long de la route Funtua-Gusau, dans l'Etat de Katsina, a annoncé samedi l'Armée de l'air dans un communiqué. L'opération a été menée après qu'un renseignement fiable a révélé la présence d'un groupe important de terroristes dans la région, a expliqué le directeur adjoint des relations publiques de l'Armée de l'air nigériane, Kabiru Ali. Il a ajouté que les frappes aériennes, menées suite à un renseignement précis et exploitable, ont détruit les camps fortifiés des chefs de bande notoires Gero (Alhaji) et Alhaji Riga, neutrali-

sant plus de 20 criminels », faisant remarquer que « des victimes supplémentaires ont été signalées dans les collines rocheuses environnantes. » Riga et Gero étaient des acteurs clés du banditisme, abritant des éléments terroristes responsables des embuscades incessantes le long de la route Funtua-Gusau, en particulier entre les villages de Yankara et Sheme. Leur élimination marque une avancée majeure dans la campagne militaire en cours pour restaurer la paix dans le nord-ouest, a ajouté le communiqué de l'armée. L'armée réaffirme son engagement à poursuivre ses efforts pour éradiquer ce fléau qui frappe le pays, a conclu le communiqué.

EQUIPE NATIONALE

Rayan Aït-Nouri suscite des interrogations

Marouane A.

A lors qu'il a été retenu dans la liste des joueurs de l'EN pour ce stage et ces matchs face au Botswana et le Mozambique, comptant pour les éliminatoires du Mondial 2026, Rayan Aït-Nouri a dû quitter la pelouse lors du dernier match de Wolverhampton. Le latéral gauche algérien a été contraint de céder sa place en raison de crampes, un souci a priori bénin, mais qui suscite tout de même des interrogations quant à sa disponibilité pour les prochaines rencontres

CÉRÉMONIE DES AFRICA OLYMPIC AWARDS

**Imane Khelif
et Kaylia Nemour
récompensées**



La cérémonie des Africa Olympic Awards, organisée par l'Association des Comités Nationaux Olympiques Africains (ACNOA), samedi soir au Cercle National de l'Armée à Alger, a récompensé les athlètes algériennes Imane Khelif (boxe) et Kaylia Nemour (gymnastique), médaillées d'or lors des derniers Jeux olympiques JO-2024 de Paris. Cette soirée de gala, marquée par la reconnaissance des meilleures performances des athlètes africains en 2024, a été rehaussée par la présence du ministre des Sports, M. Walid Sadi, du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, ainsi que du président de l'ACNOA, Mustapha Berraf, réélu ce samedi à la tête de l'instance continentale. Les prix ont été attribués à des athlètes et entraîneurs d'exception ayant marqué l'année 2024 par leurs exploits sportifs sur la scène internationale. Le prix de la meilleure athlète féminine a été décerné à la Kenyane Faith Chepngetich Kipyegon, double championne olympique et recordwoman du monde du 1500 m, pour ses performances exceptionnelles en athlétisme, alors que le titre de meilleur athlète masculin a été remis au Botswanais Letsile Tebogo, auteur de performances impressionnantes en sprint (100m et 200m). Les jeunes talents ont également été à l'honneur, avec la récompense du meilleur espoir féminin, attribuée à Kaylia Nemour, jeune prodige algérienne de la gymnastique, médaillée d'or aux barres asymétriques aux JO-2024, et du meilleur espoir masculin décernée au Kenyan Emmanuel Wanyonyi, spécialiste du 800 mètres. Dans la catégorie des entraîneurs, le prix de la meilleure entraîneuse féminine, a été décerné à Rena Wakama, entraîneuse de la sélection féminine nigérienne de basket-ball, tandis que Emerse Faé, le sélectionneur de l'EN de football de la Côte d'Ivoire, a remporté le prix du meilleur entraîneur masculin. Le prix de la résilience, symbole de courage et de détermination, a été attribué à la boxeuse algérienne Imane Khelif.

des Verts. En fin de match, Aït-Nouri semblait souffrir de douleurs musculaires sans gravité apparente. Toutefois, à quelques jours seulement du début du stage, cette alerte médicale soulève des doutes. L'encadrement technique de l'EN suivra de près l'évolution de son état physique afin de déterminer s'il pourra tenir son rang pour les confrontations à venir. Avec les multiples absences enregistrées ces dernières semaines, la sélection nationale ne peut se permettre un autre forfait. Dans l'hypothèse où Aït-Nouri ne serait pas en pleine possession de ses moyens, Vladimir Petkovic devra compter sur une alternative sérieuse. Jaouen Hadjam, également appelé pour ce stage, réalise, en effet, de belles performances avec les Young Boys en Suisse et pourrait assurer l'intérim sur le côté gauche de la défense. Pour l'instant, il n'y a pas lieu de s'alarmer, mais les prochaines heures seront déterminantes pour fixer le sort d'Aït-Nouri. Du côté des fans de l'EN, on retient son souffle, espérant que cette alerte ne soit qu'un simple contretemps et non un nouveau coup dur avant une échéance cruciale pour l'équipe nationale.

**PETKOVIC FACE À LA PRESSE
AUJOURD'HUI**

Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, tiendra, cet après-midi une conférence de presse à la salle des conférences «Mohamed Sellah» du stade Nelson Man-



dela de Baraki, pour défendre ses choix après cette dernière liste révélée en prévision des deux matchs comptant pour les éliminatoires du Mondial 2026 face au Botswana et le Mozambique, respectivement le 21 mars à Francistown (14h00) et le 25 mars au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou à 22h. Petkovic se devra d'expliquer la raison qui l'a emmené à faire appel à des joueurs qui ne sont pas à cent pour cent de leurs moyens, à l'image

d'Atal qui revient de blessure, de Benrahma qui évolue en D2 saoudienne, un championnat très faible et qui ne permet pas à un joueur international d'évoluer ou tout au moins de garder son niveau. Aussi, Petkovic devra répondre sur la raison de la non-convocation du buteur de la L1 Mobilis, Adil Boulbina qu'il a pourtant supervisé et suivi, lui qui attise déjà les convoitises de nombreuses formations européennes. **M. A.**

AFFAIRE BERKANE

Le rapport complet du TAS publié

Trois semaines après avoir communiqué sa décision de reconnaître que le RS Berkane n'a pas le droit d'arborer un maillot avec un message politique, le Tribunal Arbitral du Sport de Lausanne a publié l'intégralité de la sentence, un document de 38 pages.

On peut y lire (le rapport complet) notamment que si la procédure a pris autant de temps c'est à cause du refus de la CAF et de la partie marocaine que le dossier soit soumis à une procédure accélérée, ce qui aurait pu permettre notamment à l'USMA de pouvoir prendre part à la finale de la Coupe de la CAF 2023/204 en cas de gain de cause. Le 3 mai 2024, la FRMF et le RS Berkane ont fait savoir au Greffe du TAS qu'ils s'opposaient à ce que la présente procédure soit soumise à la procédure accélérée et qu'ils sollicitaient que le présent litige soit soumis à une formation arbitrale composée de trois arbitres plutôt qu'à un arbitre unique. Le même jour, la CAF a communiqué au Greffe du TAS qu'elle s'opposait également à ce que la présente procédure soit soumise à la procédure accélérée, mais qu'elle acceptait que la présente procédure soit menée en français. On remarquera aussi

outre le fait que la CAF envoyait ses courriers le même jour que la partie marocaine, qu'elle a aussi décidé de faire appel au même juge-arbitre qu'elle...

Le 27 mai 2024, la CAF a informé le Greffe du TAS qu'elle désignerait, d'un commun accord avec la FRMF et le RS Berkane, le même arbitre pour les deux procédures.

on notera que le TAS a tancé la CAF sur la légèreté à faire respecter la neutralité politique et a expliqué à la partie marocaine que la présence de la carte litigieuse représente un acte de propagande politique, ce qui est interdit par les règlements des compétitions.

La CAF est tenue de respecter et de mettre en œuvre le devoir de neutralité politique ; or, le fait pour la CAF d'autoriser des messages à caractère politique sur les maillots des joueurs contredit de manière manifeste le principe de neutralité politique, tel que confirmé par les Lois du jeu ; ainsi, interpréter l'absence d'interdiction des images à caractère politique sur les maillots des joueurs comme une autorisation implicite de le faire conduirait à accepter que la CAF soit en violation de ses propres Statuts, ce qui ne peut être. En l'espèce, l'image

d'une carte territoriale du Maroc sur les Maillots litigieux qui intègre le Sahara occidental caractérise un message, une manifestation ou une propagande à caractère politique, puisque cette carte représente l'affirmation d'une souveraineté territoriale qui demeure à ce jour contestée et non résolue sur la scène internationale. Ce type d'image - qu'il s'agisse d'une carte géographique ou autre - en ce qu'il véhicule un message, une manifestation ou une propagande politique, est interdit au sein des compétitions de la CAF, y compris la Coupe de la Confédération 2023/2024.

Pour rappel le jury du TAS a rejeté la demande de la FAF et de l'USMA concernant la procédure contre le Jury d'appel de la CAF, pour des questions d'ordre juridique mais il a annulé la décision prise par ce dernier.

Surtout et c'est le plus important, le tribunal a donné raison à la partie algérienne sur le fond concernant l'interdiction d'utiliser des messages à caractère politique sur les maillots. Cette réponse du TAS servira désormais de jurisprudence, mettant fin de fait à toute possibilité à la partie marocaine d'utiliser la carte litigieuse.

LIGUE 1 MOBILIS (20E JOURNÉE)

Le MCA craque et concède le nul face à l'USMK

Le MC Alger, a raté l'occasion de creuser l'écart en tête du classement du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, en concédant le match nul face à l'USMK Khenchela 2-2 (mi-temps : 0-0), samedi soir au stade du 5-Juillet d'Alger, pour le compte de la 20e journée, devant se clôturer ce dimanche. Le "Doyen" a entamé le match en force, en acculant l'arrière garde khenchelie. Après plusieurs tentatives, les Algérois ont obtenu un penalty, tiré par l'attaquant Bayazid (13e), et

arrêté par le gardien de l'USMK. Alors que les deux équipes s'apprêtaient à rejoindre les vestiaires, le MCA obtient un second penalty, après une erreur sur Naïdji en pleine surface. Litim s'est interposé pour la deuxième fois, en arrêtant un penalty, tiré cette fois-ci, par Bouras (45e).Après la pause, la détermination du MCA a prévalu, en réussissant, enfin, à trouver le chemin des filets, sur une tête du défenseur Menzela (55e). Entré en cours de jeu, l'attaquant guinéen Ban-

goura, arrivé au mercato hivernal, a fait le break (75e), et signe son deuxième but personnel. Alors que les locaux croyaient tenir leur succès, l'USMK, qui n'a rien lâché, est revenue de loin en réduisant d'abord le score, sur un penalty transformé par le rentrant Djaouchi (84e), avant que le même joueur ne "climatise" l'enceinte olympique, en égalisant dans le temps additionnel (90e+2), devant un leader qui a craqué, inexplicablement, en fin de partie.

ESPAGNE

Le Real Madrid repasse devant

Le Real Madrid, porté par un doublé express de Kylian Mbappé, a donné une leçon d'efficacité à Villarreal samedi (2-1) et repris provisoirement la première place du championnat espagnol, mettant la pression sur ses deux concurrents le FC Barcelone et l'Atlético.



L'attaquant français, clinique devant le but pour marquer ses 30e et 31e réalisations de la saison sur ses deux premières opportunités (17e, 23e), a permis au géant espagnol de renverser le sous-marin jaune, qui avait ouvert le score en début de match par son capitaine argentin Juan Foyth sur corner (8e).

Avec ce succès précieux acquis dans la douleur, le premier depuis 2017 à la Ceramica, le champion d'Espagne en titre (1er, 60 points), reprend provisoirement la première place avec trois longueurs d'avance sur le FC Barcelone (2e, 57 points avec deux matches en retard) et quatre sur l'Atlético (3e, 56 points). Asphyxiés en début de match par les hommes de Marcelino, l'ex-coach de l'OM, et globalement dominés dans le jeu, les Merengues ont à nouveau pu compter sur leur immense gardien Thibaut Courtois, auteur de plusieurs parades décisives pour mettre en échec les internationaux espa-

gnols Alex Baena et Ayoze Perez, et les deux anciens de Ligue 1 Pape Gueye et Nicolas Pépé.

Mbappé, rassurant sur son état physique après 120 minutes jouées face à l'Atlético mercredi, a été logiquement moins en vue en seconde période, mais son doublé en six minutes pourrait valoir extrêmement cher en fin de saison pour la Maison Blanche. Au niveau personnel, ces deux buts, les 19e et 20e de la saison en championnat, lui permettent de revenir à une unité du Polonais Robert Lewandowski dans la course au "Pichichi" (meilleur buteur de Liga). Incapable de revenir dans la rencontre malgré plusieurs occasions, Villarreal reste néanmoins bien placé à la cinquième place (44 points), qui pourrait devenir qualificative pour la Ligue des champions en fin de saison en raison du meilleur classement UEFA de l'Espagne face à l'Italie.

Alors que plusieurs de ses joueurs ont fini la rencontre

épuisés, allongés au sol, seulement trois jours après les 120 minutes d'effort contre l'Atlético en C1, Carlo Ancelotti a promis en conférence de presse que c'était "la dernière fois" que le Real Madrid jouait un match "avec moins de 72 heures de repos", conformément à la norme fixée par la Fifa.

MBAPPÉ NE VEUT PAS ÊTRE COMPARÉ À RONALDO

Mbappé et avec ce dernier doublé, se rapproche de Cristiano Ronaldo, qui avait marqué 33 buts en 35 rencontres lors de sa première saison (2009-2010). Et qui le fait dépasser la marque de Ronaldo Nazário à 29 réalisations en 2003. Mais l'attaquant français ne veut pas alimenter la comparaison. "Ce sont des légendes qui ont marqué une époque, mais à la fin ce sont juste des chiffres. Si je marque plus de buts que Ronaldo et Cristiano, cela ne veut pas dire que je suis meilleur. Le plus important c'est d'aider et de

gagner des titres. Marquer des buts est important, mais ça ne vaut que si nous gagnons le championnat, la coupe et la Ligue des champions," a commenté Kylian Mbappé après le match, selon les propos rapportés par Marca. "Je me sens très bien, mon année 2025 se passe très bien avec l'équipe. Et sur le plan personnel aussi. Je veux aider l'équipe à gagner et j'espère en faire plus au retour de la trêve", a ajouté Kylian Mbappé, de nouveau convoqué en équipe de France. Par ailleurs, le champion du monde 2018 a été interrogé sur la polémique concernant le temps de repos accordé au Real Madrid après l'éprouvant huitième de finale retour de Ligue des champions contre l'Atlético. "Nous avons joué avec beaucoup d'émotions. Et rejouer deux jours plus tard est difficile. L'échauffement était aussi difficile, mais nous devons respecter le blason et tout donner jusqu'au bout. C'est ce que nous avons fait et c'est ce qui nous a permis de gagner", a-t-il conclu.

FRANCE

Monaco bat Angers et se relance

Dominateur au petit trot d'Angers, Monaco a fini par l'emporter notamment grâce à un nouveau but de son buteur danois Mika Biereth (2-0), samedi soir, lors de la 26e journée, pour remonter sur le podium de la Ligue 1. L'ASM n'a pas laissé passer l'opportunité offerte par le nul de Nice contre Auxerre (1-1), vendredi. Si les deux équipes comptent 47 points et ont la même différence de buts, les Monégasques sont troisièmes à la faveur d'un but supplémentaire inscrit. Les hommes d'Adi Hütter ont aussi profité de la défaite de Lille à Nantes (1-0) dans l'après-midi pour prendre trois points d'avance sur les Nordistes (5e) et ils ne sont qu'à deux points de Marseille, 2e avec 49 unités. Pas mal pour une équipe qui n'a pris que 18 points sur les 12 dernières journées, soit une moyenne généralement à peine suffisante pour espérer une qualification européenne de 1,5 point par match. Pour Angers, 14e avec

un matelas provisoire de cinq points sur son plus proche poursuivant, Reims, cette défaite n'est pas dramatique mais un peu frustrante. Certes, dès les premières minutes, le SCO a été assez copieusement dominé par les visiteurs. Une stratégie assumée pour essayer de retrouver une base défensive qui a manqué lors des trois derniers matches où les Noirs et Blancs avaient encaissé neuf buts. Mais, tout en multipliant les situations intéressantes en première période, Monaco a manqué de précision Vanderson (2e), Takumi Minamino (7e) ou Moatasem Al-Musrati (30e) manquant le cadre. En début de seconde période, une tête de Thilo Kehrer, droit sur Yahia Fofana (50e), ou un tir de Denis Zakaria hors-cadre (56e), n'ont pas non plus fait courir de grands frissons dans les tribunes. Fort heureusement pour lui, Monaco a depuis quelques semaines une arme fatale dans ses rangs avec Biereth. L'avant-centre avait déjà forcé

Yahia à une très belle parade réflexe au sol à la 28e mais il n'a pas raté sa deuxième grosse occasion. Profitant d'une mésentente dans la défense angevine et d'une absence totale de marquage, il a ouvert le score malgré un premier contrôle approximatif, d'une frappe croisée de près (1-0, 77e). Une dizaine de minute plus tard, c'est Maghnes Akliouche qui a s'est fait justice lui-même après avoir obtenu un penalty, en prenant Fofana à contre-pied (2-0, 88e). Mais Angers pourra vraiment regretter ses deux grosses occasions du match, à commencer par le centre fuyant de Zinedine Fehrat à 0-0 qu'Esteban Lepaul n'a pas pu reprendre d'une tête plongeante, avant que Jim Allevinah n'envoie le ballon dans le petit filet (55e). Et, en toute fin de match, Himad Abdelli a aussi vu sa frappe enroulée de l'entrée de la surface trouver l'extérieur de la lucarne d'un Philip Köhn achi-battu (90+4), mais il y avait alors déjà 2-0.

ANGLETERRE

Manchester City souffre encore

Manchester City a encore une fois perdu des points précieux pour la Ligue des champions en concédant le nul à domicile contre Brighton (2-2) tandis que Nottingham Forest s'en est encore rapproché lors de la 29e journée de Premier League.

Avec 48 points, l'équipe de Pep Guardiola reste à la cinquième place, qui pourrait devenir qualificative pour la C1, mais laisse une chance à Chelsea (4e, 49 pts) de consolider sa place dans le Top 4, qui offre un ticket direct.

Aston Villa, futur adversaire du Paris SG en quart de finale de la Ligue des champions, est aussi en embuscade (8e, 45 pts). Bournemouth, 9e, battu à domicile par Brentford (1-2), a en revanche cédé de terrain et pointe à quatre unités de Manchester City.

Après un gros avertissement (Brighton a cru ouvrir la marque dès la 6e minute mais le but de Mitoma a été refusé pour une faute sur le gardien mancuinien Ortega), Manchester City a rapidement ouvert le score grâce à un penalty obtenu par Omar Marmoush et converti par Erling Haaland (1-0, 11e).

Avec ce 21e but de la saison en championnat, l'attaquant norvégien devient le premier joueur à être impliqué dans 100 buts (84 buts et 16 passes décisives) en moins de 100 matches de Premier League (94 matches).

Mais les joueurs de Pep Guardiola ont craqué dix minutes plus tard après un coup-franc bêtement concédé dans l'axe par Nico Gonzalez, fautif sur le Français Georginio Rutter. Pervis Estupiñan s'est chargé de le tirer, poteau rentrant, surprenant Ortega (1-1, 31e).

Après une récupération haute, l'Égyptien Marmoush, a redonné l'avantage aux Skyblues par une magnifique frappe plein axe aux 20 mètres. Mais, encore une fois, City s'est fait reprendre, au retour des vestiaires, par son propre défenseur Abdulkodir Khusanov, l'ancien Lensois, qui a remis malgré lui le ballon dans les buts de Manchester City (2-2, 48e).

CÔME

Retour difficile pour Dele Alli

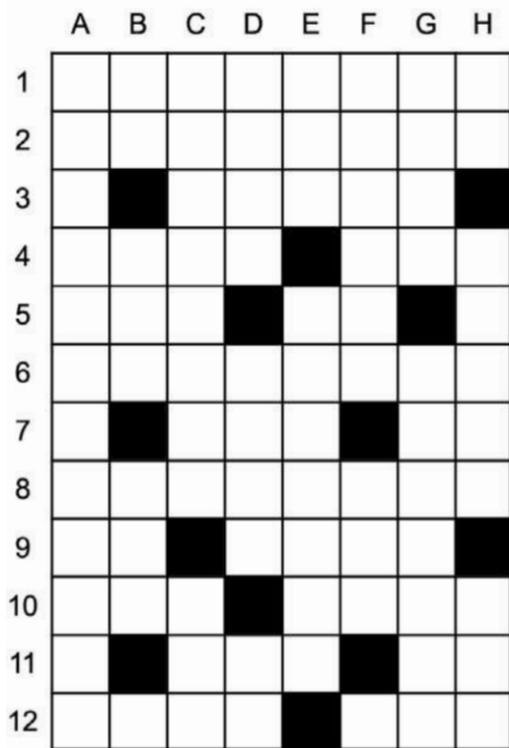
Plus de deux ans après son dernier match, Dele Alli a retrouvé la compétition en marge de la 29e journée de Serie A. Entré en jeu avec Côme samedi soir, lors du déplacement à San Siro face à l'AC Milan (2-1), le milieu offensif anglais (28 ans) a été expulsé après seulement neuf minutes sur le terrain.

Dele Alli a été sanctionné pour une vilaine faute sur Ruben Loftus-Cheek, touché au niveau de la jambe, par derrière. Même s'il évolue à l'AC Milan, son ancien coéquipier Kyle Walker, qu'il a côtoyé à Tottenham, a bien tenté de dissuader l'arbitre. En vain, après l'intervention du VAR.

Sans club l'été dernier après une saison blanche à Everton, Deli Alli s'est engagé avec Côme en janvier dernier, où il a signé jusqu'en juin 2026. Sa dernière apparition sur le terrain remontait au 26 février 2023, dans le championnat turc, sous le maillot de Besiktas.

Touché par plusieurs blessures, Dele Alli a rencontré aussi des soucis de santé mentale. En 2023, l'international anglais (37 sélections) avait également révélé avoir été victime d'abus sexuels dans son enfance. Accro aux somnifères et en dépression, Dele Alli avait effectué au même moment une cure de désintoxication de plusieurs semaines.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Un homme qui traîne souvent dans les fonds.
- B. Expression d'indignation. Type même de l'avare. Réponse positive.
- C. Coupés au bout. En ce bas monde.
- D. Fit des vers. Sorti de quelque part. Qu'il faut réparer, si possible.
- E. Chacun peut y créer son site. Obligation de paiement.
- F. Légiste musulman. Ouverture bretonne.
- G. Jouer son va-tout. Qui en sort entier.
- H. Il roule sur la piste. Pris par le froid. Supplice perçant.

HORIZONTALEMENT

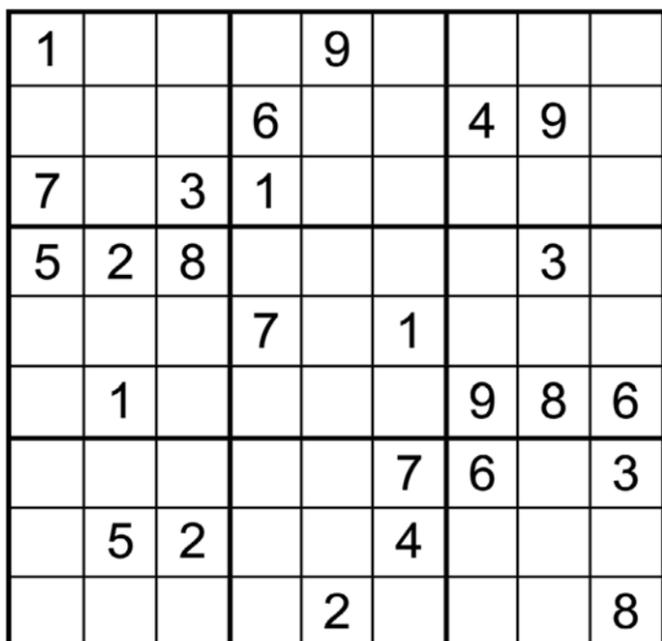
- 1. Domaine de Robin des Bois.
- 2. Tricheuse.
- 3. Poisson d'eau douce.
- 4. Invita. Paysage de dunes.
- 5. Le cri de celui qui force. Petite mesure.
- 6. Ensemble d'objets parfois encombrants.
- 7. Sur la boussole. Parvenu jusqu'à nous grâce à la mère.

LES MOTS FLÉCHÉS

PRO-GRAMME ÉTABLI	HOMME DE COUR	CHE-MINÉES	PLAN-TIGRADE	FOIE GRAS EN GELEE	SUPPOSÉ	
ASCEN-SEURS	BOU-LEVERSE	ARTICLE CON-TRACTÉ	SPORT À L'ÉCOLE	AUBURN	ELLES COURENT AVEC UN TÉMOIN	
IMPRES-SION DE SOI						
GOMME DE ROUE		DONNES UN COUP D'ÉPONGE				
DE VÉ-RITABLES MENACES EN L'AIR			TOTALE-MENT IMPOS-SIBLE			
TUBE					C'EST AVANT MIDI	
TEMPS ÉCOULÉ DEPUIS LA NAIS-SANCE	OUTILS À TRACER DES ANGLES DROITS				SALUT !	
IL PEUT ÊTRE DÉCISIF AU TENNIS	RONGÉS PAR LES ÉLÉMENTS				ACCUEIL-LIT FROI-DEMENT LE FILM	C'EST LE NID DES OISEAUX DE PROIE
		AU-DESSUS DU SOL	FIS DES PASSES	AFFRAN-CHIS	DERNIÈRE DE LA GAMME	
RÉHA-BILITER		ANI-MATION	CORDE À LANCER	CARMIN OU VER-MILLON	ADJECTIF POSSESSIF	
PER-ROQUET						
			AUCUN E-MAIL SANS ELLE !			
			CONNU			
DOMP-TEUR						
ENNEMI DE GRANT						
		LE BON EST SOUMIS À DES RÉGLES				
ENTRE SUD ET OUEST			N'HÉSITES PAS À PRENDRE DES INI-TIATIVES			



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ASDIC AVENT CASSIS DEDICACE GASPILLER ILLUMINER ISBA LAGOPEDE LUSTRE
 MAESTRIA MIXEUR MIXTE NEANT NECESSITE OPERA PERS POUSSIERE RECIDIVE
 RESOUDRE SMOG SOLDES SYNOPSIS TAEI VITAMINE

P	E	R	S	T	N	A	E	N	R	R	N
O	C	A	S	E	V	R	L	E	E	E	E
U	A	I	Y	E	D	A	L	G	C	N	C
S	C	R	N	U	G	L	R	O	I	I	E
S	I	T	O	O	I	U	O	M	D	M	S
I	D	S	P	P	E	S	A	S	I	U	S
E	E	E	S	X	E	T	A	X	V	L	I
R	D	A	I	A	I	R	T	A	E	L	T
E	G	M	S	V	C	E	A	B	S	I	E

TROIS GÉNÉRATIONS SUR SCÈNE

Lounis Aït Menguellet enflamme l'Opéra d'Alger

Vendredi soir. L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih est plein à craquer. Lounis Aït Menguellet a une fois de plus prouvé l'indéfectible lien qui l'unit à son public. À 75 ans, le poète et chanteur, figure majeure de la chanson kabyle, a livré un concert de deux heures et demie devant un millier de spectateurs conquis, renouant avec une tradition scénique qui traverse les générations.

Samy Terki

Dès son apparition sur scène, assis comme à son habitude, guitare sur la jambe, Aït Menguellet a été accueilli par une ovation nourrie. Dans la salle, une foule compacte et attentive, mêlant jeunes admirateurs et fidèles de la première heure, certains venus de loin pour assister à cet événement organisé dans le cadre du programme d'animation du mois de Ramadhan. L'artiste a ouvert son tour de chant en puisant dans les grands classiques de sa discographie, transportant le public dans un voyage à travers plusieurs décennies de création musicale. «Ayabrid», «Mliyid», «Urgigh» (J'ai attendu...), «Ur di tagga» (Ne me quitte pas) et «Telt ayyam» (Trois jours de ma vie) ont ainsi résonné dans la salle, repris en chœur par les spectateurs. Des titres emblématiques, reflets d'une époque où chaque chanson était un manifeste poétique, une prise de parole sur l'exil, l'amour et l'identité. Ce concert avait aussi une dimension symbolique forte, il a réuni trois générations d'Aït Menguellet sur la même scène. À la flûte et à la direction musicale, son fils Djaffar, fidèle compagnon de route de son père depuis plusieurs années, a insufflé une touche de modernité tout en restant ancré dans l'authenticité du son qui a fait la renommée du chanteur. À



leurs côtés, Yanis, fils de Djaffar et petit-fils de Lounis, a lui aussi pris part à cette performance, affirmant ainsi la transmission d'un patrimoine musical qui ne se limite pas à une époque mais se réinvente sans cesse. Malgré le poids des années, la voix d'Aït Menguellet demeure intacte, toujours empreinte de cette gravité douce qui donne à ses textes leur puissance évocatrice. Après une courte pause,

il a poursuivi avec d'autres morceaux incontournables : «Ameddah», «Sber ay uliw» (Patience, mon cœur...), «Ghef y-ismim» et «Ruh ad qimegh» (Pars, je reste), des chansons chargées d'émotion qui ont ponctué le final d'une soirée en apothéose.

UN SUCCÈS QUI NE SE DÉMENT PAS

« Se produire à guichets fermés est une preuve du succès

» a déclaré Abdelkader Bouazara, directeur général de l'Opéra d'Alger, saluant la performance de l'artiste.

Effectivement, rares sont les chanteurs dont les concerts affichent complet après plus de 50 ans de carrière. Loin des effets de mode, Aït Menguellet continue de remplir les salles, porté par une ferveur intacte et un attachement indéfectible de son public.

S. T.

Annaba, au rythme sacré de la Hadra

Vendredi soir, le théâtre régional Azze-dine-Medjoubi (TRA) de Annaba a renoué avec une tradition mystique et vibrante : El Hadra El Aissaouia. Devant une salle comble où se mêlaient générations et sensibilités, la musique soufie a repris ses droits, transportant le public dans une transe collective, portée par les percussions envoûtantes et les louanges exaltées.

Dès les premières notes, la magie a opéré. Les chants religieux et soufis des Aissaoua ont résonné sous les voûtes du théâtre, faisant renaître une atmosphère empreinte de spiritualité et de ferveur populaire. Les youyous fusant de toutes parts ont ajouté à l'intensité du moment, rappelant combien ce répertoire appartient au « patrimoine » immatériel de la ville. Les applaudissements nourris ont rythmé la soirée, ponctuant chaque envolée vocale et chaque crescendo percussif.

Pour Ali Mokadem, président de l'association « Troupe El Aissaoua pour le patrimoine et les louanges religieuses », cette Hadra n'a rien perdu de son éclat. « Elle revient à Annaba avec toute sa beauté, sa spiritualité et sa force », a-t-il confié, insistant sur l'ancrage profond de cette tradition dans la ville du jujube. « Bouna a toujours vécu des moments religieux intenses, notamment pendant le mois sacré du ramadan », a-t-il rappelé. À ses yeux, préserver cet héritage musical est une nécessité absolue, une transmission vitale pour que la chanson soufie ne sombre jamais dans l'oubli.

L'événement, organisé par la direction de la culture, du tourisme et des sports de l'APC de Annaba, en coordination avec le TRA, a bénéficié de la participation de plusieurs associations, dont Ichrak Bouna et El Aneb pour le tourisme et le divertissement. Aux côtés de la Troupe El Aissaoua, elles ont contribué à faire de cette soirée un moment suspendu, une parenthèse de lumière et de recueillement, où « les chants ont transcendé le simple spectacle pour renouer avec une tradition vivante, vibrante et profondément ancrée dans l'âme annabie ».

R.C.

Gaada Diwane Béchar envoûte Dar Errais

Vendredi soir, Dar Errais Sidi Fredj a vécu une de ces soirées qui restent gravées dans les mémoires. La salle, comble bien avant le début du spectacle, semblait à peine suffisante pour contenir l'énergie qui montait. Gaada Diwane Béchar, formation incontournable du diwane algérien, a livré un concert puissant, où la musique a pris une dimension presque rituelle.

L'excitation était palpable bien avant que les musiciens n'apparaissent. Dans un brouhaha impatient, les spectateurs « échangeaient » souvenirs et attentes, comme pour préparer ensemble le voyage à venir. Puis, l'instant tant attendu, les artistes entrent en scène.

Une ovation monte aussitôt, suivie d'un premier frisson collectif dès les premières percussions du bendir. La pulsation des kerkabou s'entrelace aux vibrations profondes de la batterie, pendant que la guitare électrique trace un pont entre passé et présent. En quelques secondes, la salle est ailleurs.

Gaada Diwane Béchar ne joue pas pour son public, il joue avec lui. Dès les premières notes, la frontière entre la scène et la foule s'efface. Les refrains sont repris à l'unisson, les corps se laissent porter, et bientôt, même les plus réservés se lèvent, pris dans cette marée rythmique qui ne laisse personne en dehors.

Puis vient un moment suspendu, les musiciens cessent de chanter, laissant la salle seule face à elle-même. Et pourtant, la musique continue. Une seule voix s'élève, celle d'un millier de spectateurs chantant à l'unisson. L'instant est pur, brut, presque sacré.

Comme si cette communion ne suffisait pas, une surprise est venue marquer encore davantage la soirée. Aïcha Lebga, chanteuse et percussionniste du groupe, fêtait ce soir-là son anniversaire. Un simple mot soufflé par les artistes, et aussitôt, la salle entière reprend d'une seule voix un « Joyeux Anniversaire » vibrant et spontané, accompagné de claquements de mains et d'éclats de rire. Un moment de partage, hors du temps, où la fête et la musique se fondent dans une même harmonie.

Gaada Diwane Béchar a cette « capacité rare de ne pas seulement jouer de la musique, mais de la faire vivre ». Chaque performance est un voyage, une incantation qui réveille quelque chose d'ancien et d'intime. Vendredi soir, à Dar Errais, il ne s'agissait pas d'un simple spectacle, mais d'une « immersion » totale dans l'âme du diwane, cette musique où l'histoire, la mémoire et l'instant présent se rejoignent dans une même vibration.

Il est des nuits qui ne s'oublient pas. Celle-ci en fait partie.

R.C.



16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:40	DOHR 12:59	ASR 16:16	MAGHREB 18:46	ISHA 20:09
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

ELLE A PRIS LE MEILLEUR SUR LA KAZAKHE MULDIR EN FINALE DE LA LIGUE MONDIALE DE KARATÉ-DO

CYLIA OUIKÈNE REMPORTE LA MÉDAILLE D'OR

La karatéka algérienne Cylia Ouikène a remporté la médaille d'or dans la catégorie des 50 kg, en battant la Kazakhe Zangibirbay Muldir en finale de la Ligue mondiale de karaté-do, dimanche à Guangzhou en Chine. La championne algérienne a terminé le premier tour de la Ligue mondiale en

tête de son groupe, devant l'Égyptienne Jana Ali, l'Ukrainienne Yulina Balchevska et la Française Naswa Ahmed. L'Algérienne a passé les quarts de finale face à la Vénézuélienne Salazar Jurgel, avant de prendre le dessus sur l'Italienne Perfetto Alamenna (9-1), en demi-finale.

ZAKAT EL-FITR FIXÉE À 150 DA

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a fixé Zakat El-Fitr cette année (1446 de l'hégire) à 150 DA, invitant les imams à procéder à sa collecte à compter du 15^e jour du mois sacré de Ramadhan, selon un communiqué du ministère. Après consultation de la Commission nationale de la fatwa, le ministère invite à "s'acquitter de Zakat El-Fitr, fixée cette année à 150 DA, soit un saâ (une mesure de 2 kg) de la substance des Algériens", précise le communiqué publié samedi. Le ministère a chargé les imams des mosquées de procéder, en collaboration avec les comités du fonds de la zakat des mosquées à travers l'ensemble du territoire national, à la collecte de zakat el-fitr à compter du 15^e jour du mois sacré de Ramadhan en vue de sa redistribution aux nécessiteux, un ou deux jours avant l'aïd el-fitr. « Zakat El-Fitr est obligatoire pour tout musulman, aussi bien nanti que pauvre, qui doit s'en acquitter pour lui-même et pour les personnes à sa charge », a rappelé le ministère, ajoutant qu'« il est préférable de faire don de la Zakat en espèces, car c'est la formule la mieux indiquée pour les pauvres ».

DÉBUT DE LA RÉSERVATION DES BILLETS POUR LE HADJ 2025

La réservation des billets pour les Lieux saints de l'islam débutera lundi à midi via le portail algérien du hadj Bawabet El Hadj Dz et l'application mobile "Rakb Alhajib", a annoncé dimanche l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) dans un communiqué. "L'ONPO et la compagnie nationale Air Algérie portent à la connaissance de l'ensemble des hadjirs voyageant avec l'ONPO que la réservation des billets pour les Lieux saints débutera exclusivement à travers le portail algérien du Hadj +Bawabet El Hadj Dz+ et l'application mobile +Rakb Alhajib+, à compter du lundi 17 mars 2025 à 12 H 00", lit-on dans le communiqué. L'ONPO a également rappelé la nécessité de "respecter la date de réservation, celle-ci étant définitive et non modifiable", soulignant que "cet engagement est valable pour l'ensemble des hadjirs, qu'il s'agisse de ceux ayant choisi de voyager avec l'ONPO, ou avec les agences de tourisme et de voyages autorisées au titre de cette saison 1446/2025". A cet égard, l'ONPO a rappelé le lien du portail algérien du hadj Bawabet El Hadj Dz : <https://bawabetelhadj.dz>.

LE SALON SIAHA DU 23 AU 26 AVRIL À ORAN

La 15^e édition du Salon international du tourisme, du voyage, du transport, des équipements et des services de l'hôtellerie et de la restauration (SIAHA 2025) se tiendra du 23 au 26 avril prochain au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran, a-t-on appris, dimanche, des organisateurs. Cet événement, placé sous le haut patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, accueillera plus de 235 exposants nationaux et de provenance de plusieurs pays, dont la Tunisie, la Turquie, l'Égypte, la Russie, l'Inde, les Maldives, le Vietnam, l'Ouganda et l'Arabie saoudite. Organisé par l'agence de communication et d'événementiel Estra à Oran, ce rendez-vous économique réunira l'ensemble des acteurs du secteur avec pour objectif de promouvoir le tourisme algérien, de valoriser la destination Algérie, de découvrir de nouvelles opportunités, d'échanger des expériences et de conclure des partenariats. Le Salon SIAHA constitue une occasion pour les opérateurs locaux d'élargir leur réseau et d'accéder au marché international, en mettant en avant la richesse culturelle, historique et naturelle de l'Algérie, ainsi que son immense potentiel touristique, notent les organisateurs dans le dossier de presse relatif à l'événement qui comprendra deux espaces distincts: un dédié aux professionnels du tourisme, du voyage et du transport, et l'autre aux opérateurs spécialisés dans les équipements et les services de l'hôtellerie et de la restauration.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 17 MARS 2025 // N°1033 // PRIX 20 DA

L'Anep et le CRA distribuent des repas Iftar

L'entreprise nationale de la communication, d'édition et de la publicité a annoncé le lancement d'une campagne de distribution de repas de rupture de jeûne iftar destinés aux voyageurs et aux gens en transit. Cette initiative, lancée en collaboration avec le Croissant rouge algérien (CRA) a débuté dès les premiers jours du Ramadhan et se poursuivra jusqu'à son terme. Elle couvrira la majorité des wilayas du pays.

Les repas prêts à consommer seront distribués aux heures de rupture du jeûne, ciblant principalement les voyageurs et les personnes dans le besoin. Parmi les points de distribution cités dans le communiqué :

Alger : l'aéroport, la gare routière de Kharouba et le chapiteau du 1^{er} mai.

Wilaya de Tizi-Ouzou : communes de Tizi Ouzou, Draa Ben Khedda et Ait Yahia.

Constantine : les communes de Constantine, aéroport Mohamed Bou-diaf et gares routières.

Oran : aéroport, chapiteau du centre-ville et hôpitaux.



Ouargla : communes d'Ouargla et Hassi Messaoud.

L'Anep a appelé tous ses employés à se porter

bénévoles et à participer activement à la réussite de cette campagne de solidarité. Le PDG de l'Anep Messaoud Alghem et la présidente du CRA, Ibtis-

sem Hamlaoui, ont pris part personnellement à cette initiative, souligne la même source.

M. M.

CIO :

SEPT CANDIDATS EN LICE POUR LE POSTE DE PRÉSIDENT

Sept candidats brigueront jeudi à Costa Navarino (Grèce) la présidence du Comité international olympique (CIO), pour succéder à l'Allemand Thomas Bach, en poste depuis douze ans. Vaisseau amiral du monde sportif, l'instance de Lausanne n'avait plus changé de patron depuis douze ans, quand Thomas Bach avait succédé en 2013 au Belge Jacques Rogge, avant d'être reconduit sans opposition en 2021, à la quasi-unanimité. Si le Bavarois de 71 ans passera officiellement la main le 23 juin, la centaine de membres du CIO éliront son remplaçant dès jeudi, à bulletins secrets, dans le complexe balnéaire grec de Costa Navarino, au bord de la mer Ionienne. L'élection s'annonce aussi historique qu'indécise avec la présence de sept candidats : le Français David Lappartient, l'Espagnol Juan Antonio Samaranch Junior, le Britan-

nique Sebastian Coe, la Zimbabwéenne Kirsty Coventry, le Jordanien Feisal Al-Husseini, le Britannico-Suédois Johan Eliasch et le Japonais Morinari Watanabe. Seuls Sebastian Coe, patron de World Athletics et double champion olympique du 1500 m, et la Zimbabwéenne Kirsty Coventry, septuple médaillée en natation (dont deux titres) partagent un glorieux passé sportif avec l'Allemand, sacré en fleuret par équipes aux JO-1976 de Montréal. Depuis 1925, les candidats s'affrontent par tours successifs jusqu'à ce que l'un d'entre eux obtienne une majorité absolue auprès des membres du CIO, réunis à huis clos et qui doivent désormais laisser leurs appareils électroniques à l'entrée. Tant que ce n'est pas le cas, chaque tour élimine le candidat le moins bien classé, quitte à organiser un vote intermédiaire en cas d'égalité: Tho-

mas Bach annoncera à la session le nom du partant sans donner les scores de ses rivaux, qui seront seulement connus une fois le vainqueur proclamé. Avec sept candidats, le scrutin de jeudi peut donc aller jusqu'au sixième tour et si les finalistes obtiennent par deux fois le même nombre de suffrages, Thomas Bach pourra se mêler au vote pour les départager. En pratique, l'élection au CIO n'a jamais dépassé le deuxième tour, même lorsque Thomas Bach a été élu en 2013 face à cinq rivaux, avant d'être reconduit à la quasi-unanimité (93 oui, un non) en mars 2021. Mais personne ne se hasarde cette année à désigner un seul favori. Le vainqueur du scrutin de jeudi entrera en fonction le 24 juin prochain, pour un premier mandat courant jusqu'en juin 2033, avant une éventuelle réélection pour quatre ans.